

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Dieu et l'économie

par Jean FONTAINE

Au delà du projet Bloch-Lainé

par Urbain THÉVENON

Pour un nouveau Manifeste socialiste

par Robert LOUZON

Révolution défigurée et

Internationale bafouée

par Roger HAGNAUER

Après le congrès de "Force Ouvrière"

par Raymond GUILLORE

Maurice PIOLET

Roger LAPEYRE

André PERRIN

Emile MENU

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois	8 F
Un an	15 F

EXTERIEUR

Six mois	10 F
Un an	18 F

Le numéro : 1,50 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 489 • Décembre 1963

Dieu et l'économie
Rester dans le rang
Au delà du projet Bloch-Lainé
Après le Congrès de Force Ouvrière

J. FONTAINE
G. LAMIZET
U. THEVENON
M. PIOLET
R. GUILLORE
R. LAPEYRE
A. PERRIN
E. MENU

Résolution générale adoptée par le congrès.
Un additif repoussé.

Un silence de la « V.O. » 1963
Durée de la vie et âge de la retraite
Boycottons les tabacs Reynolds.
Pour un nouveau manifeste socialiste
Révolution défigurée et internationale ba-
fouée

N. FAUCIER
R. G.

R. LOUZON
R. HAGNAUER

Parmi nos lettres : Salaires et salariés (G.
Lamizet). — Notre réunion d'abonnés
(G. Yvernel).

Aux Etats-Unis, les syndicats et la lutte
des Noirs
Lettre du Chili
Nouvelles internationales

G. SANDOZ
L'ITINERANT
R. G.

A travers les livres : Le mouvement syn-
dical en France (1871-1914), de Robert
Brécy. — Les débuts du mouvement syn-
dical à Besançon (1891-1914), de Jean
Charles. — Léon Jouhaux (Des origines
à 1921), de Bernard Georges et Denise
Tintant (Maurice Dommanget). — La vie
sociale sous le second empire, de Pierre
Bleton (R.G.). — L'enfance en croix, de
Gaston Leval (M. Lime).

Au théâtre : La danse du sergent Musgrave
(M.P.).

Notre réunion du 9 novembre.

Un ancien de « l'Insurgé », Sauvaget, est
mort

J. DUPERRAY

FIDÉLITÉ ET ESPRIT D'INITIATIVE

La réunion des amis et abonnés de la R.P., du 9 novembre 1963 a remporté un succès inespéré.

Si les jeunes y furent présents, si quelques-uns ne se gênèrent guère pour formuler des critiques aussi énergiques dans le fond que fraternelles dans le style, nous avons eu la joie de retrouver un grand nombre d'abonnés anciens, de ceux qui, depuis près de trente ans, sont demeurés fidèles à la R.P., à son fondateur Pierre Monatte, au syndicalisme de 1906 qu'il incarnait.

On lira, dans ce même numéro l'appel pour la constitution de la co-opérative : **les Editions syndicalistes.**

Cette initiative qui est nôtre est la suite logique de la réunion du 9.

Les vieux fidèles, les jeunes audacieux sont liés par une solidarité féconde. Que chacun, selon ses moyens, participe à la souscription nationale et internationale que nous lançons pour couvrir les frais de cette création.

Que chacun se fixe comme exigence minimum de recruter au moins un nouvel abonné par mois. Il faut que l'installation de l'Union des Syndicalistes en son nouveau local soit saluée par

LE DOUBLEMENT DU NOMBRE DES ABONNES DE LA « R.P. »

Et c'est un mot d'ordre que nous répéterons inlassablement.

Lettre aux camarades de la C.F.T.C.

Les fondateurs de la vieille C.G.T. demandaient aux travailleurs de se grouper pour défendre leurs droits en dehors de toute tendance politique, religieuse ou philosophique. La charte d'Amiens, qui restera, quoi qu'on en dise, une date dans l'histoire, n'a fait que préciser cette thèse définie par le paragraphe 2 des statuts de l'ancienne C.G.T. : reconnaissance comme un fait de la lutte de classe qui oppose les travailleurs à ceux qui les exploitent, c'est-à-dire à ceux qui, en maîtres de l'économie, tirent pour eux seuls le maximum de profits ou de plus-value laissé par l'activité générale. Cette lutte devant cesser par la disparition du salariat et du patronat, le syndicat prenant en mains l'organisation de la production et de la distribution.

Il faut dire que cette prise de position n'avait aucun caractère dogmatique et ne comportait aucune formule d'allégeance, aucun engagement pouvant porter atteinte à la liberté ou à la dignité des travailleurs : le syndicat était libre dans son syndicat, le syndicat était libre dans sa fédération, ou son union de syndicats, — la fédération et l'union étaient libres dans la Confédération. L'exclusion, en principe, n'était guère prévue que par le refus de payer la cotisation. Ainsi, par exemple, à la suite de la décision de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs (F.N.S.I.), prise au congrès de Nantes des 28, 29 et 30 mars 1907, d'adhérer à la C.G.T., voici les explications que donnait V. Griffuelhes, secrétaire de la C.G.T., à ceux qui craignaient une mainmise d'une politique ou d'une idéologie partisane quelconque sur le monde de l'enseignement et en général sur la fonction publique :

« La classe ouvrière s'associera avec joie aux manifestations de l'instituteur. Elles seront toutes les siennes, car aucune ne dépassera sa volonté et ses sentiments. L'instituteur, en retour participera à notre action dans les libertés jizées par lui. »

« C'est que le mouvement syndical ne constitue pas une Eglise avec ses dogmes et ses professions de foi. Il est assez souple et varié pour comprendre et réunir des éléments différents par leur nature propre, par leur milieu et les conditions d'activité qui en découlent. »

« En venant à nous, nul credo n'est forcé. Une seule pensée nous est commune à tous, c'est la reconnaissance de la nécessité de mener une lutte contre les forces d'oppression et d'exploitation. De cette pensée, il est fait une règle dont l'application varie à l'infini. »

Peut-on mieux dire ?

Alors, pourquoi un travailleur, et en particulier celui qui se dit chrétien, catholique, éprouve-t-il le besoin de donner une couleur politique, philosophique ou religieuse à son syndicat, et de s'isoler sur une position qui n'a aucun sens sur le terrain des revendications de caractère professionnel et économique.

Pour répondre à cette question, allons à l'entreprise, sur le lieu du travail et demandons à ceux qui exercent des fonctions de direction : patrons, chefs de chantier, conducteurs de travaux, etc., si, là, il est possible, en observant l'homme au travail, de reconnaître à quel syndicat, à quelle religion, à quel parti, il appartient, quelle est la couleur ou la qualité de sa morale,

de ses principes. Les responsables de la production vous répondront que ces considérations ne jouent pas dans la marche, le rendement et la qualité des travaux. Ils vous diront aussi que la feuille de paie qui symbolise l'activité du personnel n'a aucun rapport avec les préoccupations morales et spirituelles des intéressés. Autrement dit, par exemple, il est impossible, en observant un homme au travail, de dire s'il est chrétien ou s'il ne l'est pas. Ici, l'homme vaut comme créateur, producteur de valeurs matérielles ou spirituelles, selon le cas, et non comme consommateur de matière ou d'esprit.

Que vient donc faire la religion dans le mouvement syndical dont le but est d'améliorer la situation des travailleurs ? On me répondra peut-être par un argument bien connu : *l'homme ne vit pas que de pain*. Pour le soutenir dans son activité, pour dissiper son inquiétude d'être pensant et conscient face au mystère de la vie, il lui faut une autre nourriture que celle du syndicat ; et c'est dans la présence constante d'une religion dans tous les actes de sa vie, qu'il trouve cet aliment pour lui indispensable. Cette raison peut paraître fort plausible, mais d'autres travailleurs, aussi inquiets et tourmentés sur le sens de la vie, trouvent aussi cet aliment moral en donnant à leur syndicat une signification aussi noble, aussi élevée, en lui assignant un but révolutionnaire par excellence, qui est la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et la réalisation d'une humanité juste et fraternelle. Après tout, le syndicalisme a ses saints et ses martyrs et la croyance au Dieu des chrétiens et tout son évangile n'appartient rien de plus à l'idéal syndicaliste.

Pour ma part, dans ma longue vie de militant syndicaliste libéraire, j'ai toujours pensé que l'homme ne vit pas simplement pour manger, boire, dormir et se distraire, mais aussi pour penser, réfléchir, se perfectionner et surtout participer à l'effort collectif, à la lutte pour le bien-être dans la liberté et la fraternité. J'ai toujours été contre ceux qui disaient que le syndicat doit se cantonner dans la défense des intérêts immédiats de ses membres d'ordre exclusivement professionnel. A mon sens, il est absurde de croire qu'on puisse défendre la cause des travailleurs sans agir sur le terrain politique, c'est-à-dire sans mettre en cause toute la machinerie qui régit les rapports économiques et sociaux. Il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour se rendre compte qu'il n'y a pas une seule revendication d'ordre professionnel qui n'ait aucun retentissement sur le plan de la politique générale. Ce n'est pas sans raison profonde que la science économique est baptisée économie politique. Toutes ces considérations pour affirmer que le fait pour un syndiqué d'avoir des opinions politiques, religieuses ou philosophiques ne doit pas nuire à son action syndicale, mais au contraire l'enrichir en lui donnant plus de poids et d'efficacité.

C'est bien le cas pour un croyant sincère chrétien et catholique, même très attaché à la quatrième lettre de son organisation dissidente ; il pourrait sans aucun dommage pour sa position dans la société adhérer tout simplement à

F.O. et, là, participer à un réveil qui s'amorce, de l'idéal révolutionnaire du syndicalisme qui sommeille beaucoup trop chez ceux qui prétendent être les héritiers directs de la Charte d'Amiens. Tout cela est facile à prouver : il n'y a qu'à se pencher sur certains aspects, certaines réalités de l'économie telle que nous la donne la loi naturelle, c'est-à-dire Dieu pour un chrétien, et parmi les nombreux problèmes posés à nos dirigeants et à nos prétendus savants et maîtres de l'économie, raisonner sur un point précis, sur les prix, par exemple, pour en être convaincu.

Chacun sait, qui a un peu réfléchi aux problèmes économiques que la valeur d'échange de toute chose destinée à satisfaire les besoins des hommes est mesurée par le temps nécessaire à sa fabrication ou à celui qu'il faut pour se la procurer. Plus ce temps est court, moins la chose a de valeur même si elle est très demandée. La valeur des produits est en raison inverse de leur vitesse de production : « En augmentant constamment la facilité de production nous diminuons constamment la valeur de quelques-unes des choses produites auparavant. » (Ricardo). La valeur mercantile est toujours fixée en dernière analyse sur la quantité de travail nécessaire pour se procurer la chose évaluée. » (Sismondi). « Une invention nouvelle faisant produire avec la même quantité de travail une plus grande quantité de marchandises, fait baisser la valeur du produit. La société fait donc un profit non en obtenant plus de valeurs échangeables, mais en obtenant plus de marchandises pour la même valeur. » (Karl Marx.)

Et maintenant, après avoir fait parler la loi économique par la plume de quelques économistes qui font autorité, faisons parler le Dieu des chrétiens dont je crois interpréter fidèlement la pensée et la volonté. Voici ce qu'il a dit à l'homme : « Toute la planète, tout mon univers est à toi ; je t'ai créé avec un corps et une âme, c'est-à-dire avec les moyens d'en user à ta guise ; un capital immense de forces de toute nature est à ta disposition. Tu peux faire de la terre un enfer ou un paradis, mais sache que tout ce que je te donne gratuitement n'entre pas dans la valeur de tes créations ; seuls tes efforts, ta peine, ton propre travail te sont comptés ; plus tu produiras facilement grâce à ce que je te donne, moins tes produits auront de valeur ; tu ne dois pas vendre ce que tu reçois en cadeaux. Réfléchis : tu es par exemple métal et tu échanges une unité de fer contre une unité de blé avec ton frère le paysan, si, grâce à mon aide tu décuples ta production tu ne pourras pas avoir plus de blé si celui-ci n'a pu augmenter sa production ; ton devoir est désormais d'échanger dix unités de fer contre une unité de blé, autrement dit de vendre ton fer moins cher, sinon ton fer ne s'écoulera pas et ce sera la crise. Contrairement à ce que peut te suggérer ton égoïsme, ton intérêt est d'agir dans ce sens. Le fer distribué en abondance permettra au paysan et à tous les autres de fabriquer des outils, des machines et, à leur tour, tous augmenteront leur production ; les échanges se développeront et par suite le bien-être général.

Voilà, camarade chrétien syndiqué ce que te dit ton Dieu, non seulement sur le point qui m'a servi d'exemple, mais aussi sur beaucoup d'autres. Il ne fait que confirmer le jeu des lois naturelles, qui, d'après toi, sont son œuvre, et qui s'appliquent à tous les domaines de l'activité des hommes, et dont chacun de nous, croyant ou incroyant, peut tirer parti. T'en inspires-tu

dans ta conduite dans la vie, sur le chantier, dans ton syndicat. A lire tes journaux, les communiqués que tu adresses au public, concernant ton action syndicale, on s'aperçoit que rien ne distingue cette action de celle des autres syndiqués. Tu partages avec les camarades des autres centrales les mêmes préjugés sociaux sur la hiérarchie, les mêmes hérésies d'ordre politique et économique, les mêmes croyances aux fausses valeurs patriotiques, nationales que ton Dieu ne t'a cependant jamais recommandées. Trop souvent, ton but immédiat est d'empocher le plus d'argent possible par les allocations, les primes, les subventions, les heures de travail supplémentaires, ce qui fait que ton salaire direct, ton vrai salaire, est parfois inférieur à ton salaire indirect, qui semble sortir tout droit des bureaux de bienfaisance. Les promotions que tu acceptes ne sont que de l'arrivisme, c'est-à-dire une course aux positions privilégiées dans la hiérarchie. Et tout cela sans te préoccuper si tu n'augmentes pas ton bien-être la main dans la poche de ton camarade.

Quelle conclusion tirer de cette étude évidemment bien incomplète ? Conseiller au travailleur qui se sent, à tort, d'un autre monde parce qu'il est chrétien, d'adhérer à la C.G.T.-F.O. (par le moyen de la fusion des deux centrales ou l'adhésion individuelle), F.O., d'après ses statuts, laisse à chacun de ses adhérents une entière liberté d'opinion et d'action. Que lui faut-il de plus ! S'il est hésitant, qu'il relise les classiques de l'économie chrétienne : les pères de l'Eglise étaient contre le prêt à intérêt ; au Moyen Âge, l'Eglise soutenait la thèse de l'économie au service du bien commun ; saint Basile énonce ce précepte : « Le riche intendait des dons de Dieu » ; et saint Thomas d'Aquin va plus loin : il soutient dans la « Somme théologique » que le superflu — c'est-à-dire la plus-value — n'appartient pas au propriétaire, mais doit être distribuée à tous. Il écrit : « C'est non pas un précepte de charité, mais une dette de justice envers la société » (1).

Les syndicalistes les plus intransigeants au point de vue révolutionnaire ne parlent pas autrement. Alors, camarade de la C.F.T.C., pourquoi une centrale chrétienne !

J. FONTAINE.

(1) « Histoire de la Pensée économique », par A. Piettre, librairie Dalloz, pages 25 et 36.

Rester dans le rang

Rien de mieux que de comparer, comme fait Louzon, l'appareil bureaucratique des syndicats à celui de l'Etat. Et c'est bien un Etat dans l'Etat que tend à constituer la bureaucratie syndicale. Mais elle est loin d'y parvenir. Dans le pire des cas elle est inféodée à celle de l'Etat proprement dit, cet Etat pouvant être un Etat étranger, l'U.R.S.S. Et dans la mesure où les syndicats restent indépendants, ce qui leur devient de plus en plus difficile, « l'indépendance du syndicalisme » ne peut plus être aujourd'hui qu'un des aspects de cette « séparation des pouvoirs » dans laquelle Montesquieu voyait une des garanties de la liberté. C'est encore assez pour y tenir, et pour souhaiter qu'au niveau de l'entreprise, si l'existence de la section syndicale est juridiquement reconnue, la séparation des pouvoirs soit préservée.

Là où les syndicats sont complètement inté-

grés à l'Etat, ils y constituent, de notre temps, ce que, dans la monarchie, le même Montesquieu appelait des « pouvoirs intermédiaires, subordonnés et dépendants ». C'étaient, sous l'Ancien Régime, la noblesse, le clergé et les Parlements. Et Montesquieu encore y voyait la sauvegarde de ce qui restait de liberté en France. On ferait bien de ne pas l'oublier sous le règne de notre présent Monarque, si sarcastique à l'égard des « intermédiaires ».

Il saute aux yeux qu'aujourd'hui la bureaucratie est partout. Louzon a choisi d'appeler hauts fonctionnaires privés, ceux qu'on appelle les technocrates, et qui, en effet, ont cessé d'être des techniciens. On pourrait parler de la même manière de hauts fonctionnaires syndicaux. Comme il y a les grands commis de l'Etat, il y a aujourd'hui les grands commis du Capital, et les grands commis du Travail. Et de hauts fonctionnaires privés, comme Pompidou, ou de hauts fonctionnaires syndicaux, comme Lacoste, deviennent ministres. Si chaque pouvoir tend à exister par lui-même, en revanche des rapports organiques tendent à s'établir entre les différents pouvoirs. Quand on voit les choses ainsi il faut en tirer toutes les conséquences pratiques.

Il faut reconnaître d'abord la vanité de ce séduisant mot d'ordre : « Tout le pouvoir aux syndicats ». Aussi bien ne doit-on donner tout le pouvoir à personne. Mieux vaut essayer de diviser pour régner, ou du moins pour ne pas être asservi.

Et quelle doit être l'attitude des salariés en général, et des ouvriers en particulier, à l'égard de ce pouvoir syndical qui tend, dans le meilleur des cas, à se constituer en Etat dans l'Etat, à devenir une sorte d'« Etat ouvrier » ? La même attitude qu'à l'égard du pouvoir suprême, et de l'Etat tout entier, ou de tout Etat. « Le combattre, mais non pas le détruire », dit Louzon. Il s'agit d'un mal nécessaire. « Le citoyen contre les pouvoirs », disait Alain, et on a beaucoup trop vite pensé que cette formule était d'un autre âge. Contre tous les pouvoirs.

Il n'y a pas de raison de désertier les syndicats, ni de pousser à les désertier, comme y inclinent

des camarades qui jettent la manche après la cognée. Mais il convient d'y refuser tout poste de direction, de ne pas s'y proposer aux suffrages, de ne pas consentir à s'élever vers les sommets des unions, des fédérations et des confédérations, de demeurer « à la base ». C'est dans la vie syndicale aussi que peut aujourd'hui être suivie la belle règle du refus de parvenir.

Dans ses « Souvenirs » de la guerre de 1914, Alain conseillait de toujours refuser d'être officier : « Il faut savoir, disait-il, que le pouvoir change profondément celui qui l'exerce ; et cela ne tient pas seulement à une contagion de société ; la raison en est dans les nécessités de commandement, qui sont inflexibles. C'est pour la même raison qu'un député doit se garder d'être ministre, et qu'un ouvrier doit se garder d'être délégué au conseil des patrons, ou chef de syndicat. On demande où mènerait ce système de refus ; c'est premièrement la négation d'un système effrayant... »

Tout au plus pourrait-on accepter d'être le délégué de son atelier, pourvu qu'on soit le représentant de ses camarades, et non l'agent de la direction syndicale. L'expérience des shop-stewards anglais a montré qu'il reste quelques chances, à ce degré, de réaliser la démocratie directe, la seule qui soit. Sergent, c'est trop encore ; caporal.

Pas plus haut. Et une méfiance d'homme de troupe à l'égard de toute espèce de gradés. Que dans les syndicats comme ailleurs on laisse le commandement à ceux qui ont la vocation de commander. Il en faut, mais on n'en manque pas. Et on doit sans cesse leur résister — résister à leur empire, mais aussi, à l'occasion, à leur routine, ou à leur engourdissement. Cette résistance aux organisateurs n'importe pas moins que l'organisation même. Ceux dont la vocation est de lutter pour la défense et la perpétuelle reconquête de la liberté, pour le lent établissement de la justice, ceux-là n'ont aujourd'hui qu'une façon de demeurer à la fois syndicalistes — ou du moins syndiqués — et révolutionnaires, c'est de n'accepter en aucun cas que les autres travailleurs les élèvent sur le pavois.

G. LAMIZET.

APPEL A TOUS NOS AMIS

L'Union des Syndicalistes a trouvé un petit local
situé : 21, RUE JEAN-ROBERT, PARIS (18^e)

(à proximité du métro Marx-Dormoy)

Dans notre esprit, la cession de ce bail, qui constitue pour nous une très lourde charge, doit permettre le développement et assurer l'avenir de nos différentes activités.

Nous fondons dès maintenant, à cette adresse,

LA COOPERATIVE LES EDITIONS SYNDICALISTES

sur la base d'actions coopératives de 10 francs (1.000 anciens francs).

La somme nécessaire à l'entrée en possession de ce local, de l'ordre de 13.000 francs (NF), a été trouvée en partie grâce à des dons immédiats et à DES AVANCES REMBOURSABLES accordés par des camarades du « Noyau » ou des amis très proches. C'était nécessaire pour aller vite. Mais ce capital,

les frais d'aménagement et le loyer assez élevé doivent être couverts par une

SOUSCRIPTION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Nous faisons appel dès maintenant — et de toute urgence — et nous renouvelerons notre appel, A TOUS NOS ABONNES ET AMIS, AUX SYNDICATS, FEDERATIONS, UNIONS, ORGANISATIONS DIVERSES, qui veulent participer à cette entreprise coopérative.

Dans l'esprit qui est celui de cette revue, elle sera à la disposition de tous les militants et organisations syndicalistes. Son local leur sera ouvert.

En cette fin d'année, où le budget est grevé par les étreintes, songez à en réserver une part pour notre coopérative.

Adressez les fonds à ROBERT MARCHETI, 103, RUE ORFILA, PARIS (20^e) - C.C.P. 7473-08, PARIS (en précisant : POUR LE LOCAL).

**

NOTA. — Pour le moment, le siège de la « R.P. » reste 14, RUE DE TRACY, Paris (2^e).

Au delà du projet Bloch-Lainé

L'idée de démocratisation de l'économie que reprend M. Bloch-Lainé, après beaucoup d'autres, n'est pas nouvelle. Si l'on se reporte seulement vingt ans en arrière, on la trouve mise en avant par les auteurs de la Charte de la résistance, et avait abouti à la création des comités d'entreprise.

Les clandestins de la Résistance voulaient instituer une véritable démocratie économique et sociale, impliquant « l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie », « le droit d'accès dans le cadre de l'entreprise aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualités nécessaires et la participation des travailleurs à la direction de l'économie. Les points avaient été précisés par le Comité général d'études dont les conclusions sont très voisines des propositions de M. Bloch-Lainé.

Il n'est même peut-être pas inopportun de rappeler que Charles De Gaulle a déclaré à plusieurs reprises, notamment le 1^{er} mai 1944, à Alger, que « dans l'économie nationale que nous voulons, que nous devons établir, le rôle du travail organisé sera capital », non point seulement parce que le nombre des travailleurs est très considérable et qu'ils sont les artisans et les consommateurs de premier rang de la production, mais encore parce que leurs capacités propres et leur expérience pratique conduisent à la nécessité de les associer à la gestion de l'entreprise. »

Nous pourrions même revenir au « Plan commun 1944. Contributions à une réforme de l'entreprise », dont le projet a dû être patronné par les Equipes patronales, l'U.S.I.C., la Confédération française des professions, la C.F.T.C., le Mouvement populaire des familles, l'Action populaire.

Même l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, dans une déclaration du 28 février 1945, avait préconisé « la participation progressive des ouvriers à l'organisation du travail de l'entreprise, de la profession et de la cité ».

Le courant de démocratisation était donc très large et l'on avait pu passer aux réalisations avec les gouvernants et des partis qui s'y étaient tous associés. Sur l'intervention de Comités de libération ou d'organisations syndicales, de nombreux comités d'entreprises avaient été créés, sous ce nom et sous ceux de comités de production, de comités de gestion ou de comités adjoints aux administrateurs désignés dans certaines entreprises réquisitionnées.

Il n'aurait pas été mauvais de faire le bilan de ces expériences, bilan bien près du négatif parfois, mais il est toujours instructif d'établir les résultats de toute expérience sociale.

L'ambiance était donc à la démocratisation économique au lendemain de la libération, plus qu'aujourd'hui et les plans et suggestions ne manquaient pas. Et c'est dans cette ambiance que vit le jour l'ordonnance du 22 février 1945 portant création des comités d'entreprises dont les attributions sociales et économiques étaient spécifiées dans les articles 2 et 3.

On s'en est trop souvent tenu, là où les comités ont connu une existence réelle, aux attributions sociales. Des résultats ont été acquis dans ce domaine mais on a souvent abouti à détourner l'attention des principales attributions, les attributions économiques qui, bien que consultatives, pouvaient permettre de s'acheminer vers le contrôle effectif de la gestion, première étape si elle est bien engagée, vers une cogestion réelle.

Les comités, dans les entreprises ordinaires,

ont-ils bien été informés des questions intéressant l'organisation, la gestion et la marche de l'entreprise ?

C'est douteux.

Dans les entreprises par actions et toutes les entreprises employant plus de 500 salariés, les délégués ouvriers ont-ils émis ou pu émettre des suggestions sur l'emploi des bénéficiaires ? C'est encore douteux.

Dans les entreprises sous forme de société anonyme, les délégués ouvriers ont-ils eu réellement en main et ont-ils pu étudier le compte de profits et pertes, le bilan annuel, le rapport des commissaires aux comptes et autres documents, avec le concours d'un expert comptable de leur choix ? C'est encore douteux.

Toutes ces mesures, avec les adjonctions apportées ultérieurement, marquaient pourtant un point de départ et offraient la possibilité de s'engager dans la voie du contrôle réel. Or, il semble bien que les résultats aient été médiocres en général.

Il n'est pas trop tard de faire le bilan de l'expérience et, à partir de là, de dresser un programme précis d'action et d'éducation, avec des tâches précises dans l'immédiat. Le sens à donner à ces tâches étant bien défini pour orienter vers le but qu'on s'est fixé : le contrôle réel de l'entreprise, première étape vers une cogestion réelle, non octroyé mais conséquence d'un effort-propre.

**

Mais cela exige une grande vitalité de la section d'entreprise dont les militants doivent être initiés aux problèmes de gestion et aux problèmes économiques en général pour pouvoir suivre la marche de l'entreprise et l'évolution de l'économie et y associer le plus grand nombre possible d'ouvriers, au moins les syndiqués.

Y est-on préparé ? Si oui, à l'œuvre. On reparlera plus tard du projet Bloch-Lainé. Et on imposera, en cours de route, les modifications légales nécessaires pour pouvoir exercer un contrôle réel. l'ensemble de tous les efforts poursuivis provoquant les conditions nécessaires et indispensables pour réaliser une véritable démocratie économique excluant l'exploitation du travail et dont le mouvement syndical serait le promoteur. Un projet Bloch-Lainé pourrait consacrer l'état de fait, mais avec un autre esprit, et sans le souci de ménager tous les actionnaires.

Par cette méthode, le danger d'intégration est écarté, car c'est l'organisation syndicale qui prend les initiatives, qui affronte les oppositions, les obstacles, qui marque les points tant vis-à-vis des propriétaires ou gérants que vis-à-vis de ceux des technocrates qui peuvent déjà se considérer comme les maîtres absolus de l'entreprise où les vrais dirigeants de l'économie, les détenteurs de la finance (privée ou d'Etat) les ont placés.

On ne s'intègre pas, on réalise par le mouvement, mouvement fait d'action propre parallèle à un effort propre d'éducation et d'information des militants et de l'ensemble des salariés, au moins de ceux qui s'y prêtent, car la démocratie n'est malheureusement pas le fait de tous, chacun n'ayant pas atteint le même degré de conscience, par incapacité, par refus ou par désintéressement, mais elle est ouverte à tous ceux qui ne veulent pas faire l'effort de prise de conscience et de responsabilité et conservent la liberté totale de choisir leurs représentants qualifiés.

U. THEVENON.

Après le congrès de "Force Ouvrière"

Une orientation nette mais sans actions précises

Un journaliste, relatant les débats du congrès de la C.G.T.-F.O. a pu écrire que cette dernière était la légion étrangère du syndicalisme. De par la variété idéologique et de tempérament des hommes qui la composent, cette image reflète bien la vérité. On est loin du formalisme disciplinaire des congrès de la C.G.T. ou des élans de juvénile spiritualité des assises C.F.T.C.

Pas de doute, sur le plan de la liberté d'expression et de l'épanouissement démocratique, Force Ouvrière est unique, et si on se réfère à la passion des débats, aux nombres d'interventions, ce fut un beau congrès.

Mais si un congrès a un côté spectacle nécessaire à la publicité de l'organisation et à la diffusion des idées, il ne faudrait pas que cet aspect fasse oublier l'essentiel, qui est de définir l'orientation, le plan de travail et le programme d'action de la Confédération.

L'orientation adoptée par les 1.350 délégués a été largement débattue et les perspectives immédiates de Force Ouvrière sont assez bien précisées et les positions nettes.

Du côté plan de travail et programme d'action, les choses apparaissent moins bien formulées. Les délégués retrouveront leurs syndicats sans définition précise des méthodes et des objectifs propres à réaliser les orientations arrêtées par le Congrès. Il est vraiment curieux de constater que les militants syndicaux parlent toujours de planification, mais que celle-ci s'arrête à la porte de leur propre organisation.

Comme prévu, deux grands sujets ont dominé les débats: les rapports de l'Etat capitaliste et du syndicalisme vus sous l'angle des menaces d'intégration et le problème des unités syndicales.

Sur la première question, la C.G.T.-F.O. affirme la nécessaire indépendance du syndicalisme vis-à-vis du pouvoir, du patronat, des partis et des religions et elle rejette sans équivoque, toutes formules qui intégreraient le syndicalisme dans l'appareil d'Etat, en lui donnant une part délibérative dans les affaires publiques. Le Congrès confirme aussi la présence syndicale comme utile aux intérêts des travailleurs dans les organismes où ils sont discutés.

Face aux propositions de regroupement syndical, la C.G.T. est rejetée en bloc, comme communiste, mais F.O. ne refuse pas des contacts avec la C.F.T.C. et laisse poindre ses sentiments, à la fois d'amertume et de tendresse, envers les enseignants.

Les interrogations posées au syndicalisme par le monde moderne, les moyens d'action pour renforcer la lutte contre le patronat, le problème de l'anarchie des salaires ou des étirements hiérarchiques, la définition d'une stratégie syndicale pour casser le mur de l'alliance du pouvoir et du patronat, n'ont pas agité les délégués.

Signe des temps? On s'est passionné pour l'orientation, mais peu pour la substance même du syndicalisme.

Le titre du numéro de "Force Ouvrière" qui suit le congrès, le résume bien: «Congrès de liberté, d'espoir, de renouveau, dans la continuité». Congrès de liberté... oui — d'espoir... bien sûr — de renouveau... on peut en douter puisque contradictoirement, on conclut en se référant à la continuité... donc à un passé qui n'a pas permis l'affirmation de F.O. comme première centrale ouvrière de France.

Force Ouvrière continuera donc à naviguer entre la réaction et l'aventure et à faire de l'immobilisme une doctrine, comme l'a expliqué R. Bothereau et comme semble l'approuver son successeur, A. Bergeron.

Ceux qui s'attendaient à un esprit nouveau, plus jeune, à un effort de compréhension de notre temps, tant dans le domaine des regroupements que celui des méthodes seront sans doute déçus.

Un anticommunisme compréhensible et motivé mais négatif et conservateur dans son expression reste le lot d'un grand nombre de responsables F.O. — La couche de militants traumatisée par la scission a de la peine à sortir de ses craintes, de ses déceptions, mais aussi du confort bourgeois de la maison qu'elle a édifiée avec beaucoup de sacrifices.

Les jeunes délégués n'étaient pas nombreux, ce qui reflétait mal la composition réelle de la confédération, aussi le souffle de la jeunesse a été faible.

L'audace mesurée, et si on peut oser cette image dans le style Kennedy, c'est sans doute ce qui manque le plus à la vieille garde de Force Ouvrière.

Il est vrai que les novateurs n'ont pas été bien adroits, ni bien explicites. Constatons pourtant que le congrès s'est battu sur le terrain qu'ils avaient choisi. Et l'histoire nous montre souvent que cet avantage fait parfois fleurir la couronne du triomphateur des pensées du vaincu.

Et, pour conclure, comme nous l'écrivions dans le dernier numéro de la «R.P.», ce congrès a bien été celui de l'attente, de la préparation, de la prise des mesures... ce qui, en définitive, montre une évolution de F.O., changement pour une part en puissance, mais sans doute irréversible.

D'ici 1965, bien des événements politiques, syndicaux, sociaux, auront passé sous le pont de l'actualité. Et ce qui est minorité et erreur aujourd'hui, qui sait? pourrait bien devenir majorité et vérité demain.

M. PIOLET.

OMBRES ET LUMIÈRES

« Le Pouvoir qui voudrait intégrer dans l'Etat les sommets syndicaux et nous faire prisonniers ne saisirait que des ombres. La base ne suivrait pas ». Voilà sans doute la plus remarquable formule de Robert Bothereau, secrétaire général sortant de « Force Ouvrière », dans son exposé du Congrès. Qu'y trouve-t-on ? D'abord une confirmation des qualités de cet homme tranquille qui s'en va pour occuper des positions plus abritées encore : une juste appréciation des pouvoirs réels d'un « chef » syndical, une sorte de modestie exceptionnelle chez un dirigeant et le bon sens d'un type qui ne se monte pas du col. Mais si l'on analyse plus complètement la formule de Bothereau, on y trouve en clair la reconnaissance de la différence fondamentale entre le syndicalisme des sommets et le syndicalisme de la base. Cette différence, cette séparation et, à certains moments, cette scission, nous pouvons dire qu'elles se sont révélées encore dans ce congrès confédéral de « Force Ouvrière », qu'elles en sont les caractéristiques.

Cette formule de Bothereau, séparée de toutes les autres, permettrait peut-être de dire — avec Bothereau lui-même — que ce congrès fut celui du bon sens. Surtout si le bon sens est compris comme cette qualité de réserve prudente qu'on oppose à celui qui veut aller de l'avant, qui veut précéder l'événement et s'en saisir au lieu d'être à sa remorque, et que l'on accuse aussitôt de tout casser, de risquer de ne plus « rester soi-même » selon une autre expression du secrétaire général. Quant à être « un grand congrès », comme l'a dit aussi Robert Bothereau dans son allocution de clôture, alors c'est une autre histoire ! Il a manqué l'occasion de l'être. Il a été un congrès d'une confusion que l'on pourrait croire volontaire. Une confusion voulue par une direction installée qui craint surtout que les vrais problèmes soient bien posés et étudiés à fond. Une confusion entretenue et renforcée par des oppositions qui ne partent pas des mêmes points et n'arrivent pas au même point, des oppositions dont la plupart ne vont même pas jusqu'au bout de leurs opinions réelles, qui posent mal ou incomplètement les problèmes pouvant déterminer une orientation claire d'un syndicalisme ouvrier, unitaire et indépendant des pouvoirs possédant la contrainte économique et politique.

Reste l'opposition entre le syndicalisme des sommets et le syndicalisme de la base, opposition mise en évidence par le secrétaire général lui-même et qui, dans la confusion des débats, a quand même montré la différence de nature entre les formes d'action du militant syndical aux prises avec les problèmes quotidiens de la lutte ouvrière et celles qui sont devenues les habitudes des dirigeants confédéraux et qui les mènent parfois — comme ce fut le cas pendant le congrès même — jusqu'à la table de l'Elysée !

A certains moments du congrès, me rappelant la sorte de défi que, dans le dernier numéro de cette revue, j'avais lancée aux anti-syndicalistes, je ne me sentais pas très sûr de moi, ni très fier. Maintenant, après quelques jours de recul, je me dis qu'à côté des ombres de ce congrès, il y a eu quelques lumières, celles qui viennent d'une lutte ouvrière incessante, arme du progrès que n'arrêtent jamais complètement les contraintes d'Etat et les entraves bureaucratiques. De ce syndicalisme dont ce congrès F.O. vient de nous donner une certaine

image, il ne faut pas dire « tel qu'il est, il me plaît », comme le chantait naguère la chanteuse réaliste, mais « tel qu'il est, je le prends » parce qu'il reste un des facteurs du mouvement réel et que, s'il n'a souvent que ce visage ingrat, il le doit à une situation sociale où, précisément, tout n'est pas rose et où il nous faut pourtant, avec les moyens qu'il nous donne encore, travailler dans la classe ouvrière, avec elle et pour elle.

LE RUBICON DE BOTHEREAU

Au cours de son intéressant exposé du rapport d'activité, Robert Bothereau a évidemment parlé du rôle du syndicalisme dans l'Etat. Où est la frontière, a-t-il dit, entre ce qui est la représentation nécessaire des travailleurs et l'intégration dans l'Etat ? Où est exactement le Rubicon qui sépare les deux régions où l'on est encore, dans l'une, un représentant ouvrier ; où l'on est déjà, dans l'autre, un agent du pouvoir ? (Je ne cite pas là ses paroles exactes, mais je crois bien exprimer son idée). Bothereau ne nous a pas très éclairés sur la situation précise de cette frontière, de cette malicieuse petite rivière qui, une fois franchie, transforme le syndicat en « courroie de transmission » du pouvoir.

C'était évidemment le rôle du congrès de faire cette démarcation. Je ne sais pas s'il y a bien réussi. Une partie de « la gauche » du congrès a voulu mener la bataille pour le retrait du Conseil supérieur du Plan. Elle y avait eu quelque succès il y a deux ans. Mais depuis, la preuve avait été faite, par la pratique, que la présence dans cet organisme à peu près inutile n'avait pas entraîné la captivité des syndicats. En outre, les opposants se sont heurtés à l'habile manœuvre du Bureau Confédéral qui demandait lui-même la suppression du Conseil supérieur du Plan et son incorporation dans un Conseil économique réformé. La thèse de l'opposition paraissait alors quelque peu formelle, symbolique. C'était une manifestation, une position de circonstance. Ce n'était pas un effort sérieux pour déterminer ce qui différencie la présence de l'intégration.

Bien entendu, Bothereau a abordé d'autres questions, toutes les questions du mouvement syndical d'aujourd'hui, notamment celle de l'unité. Nous allons les retrouver en notant ici les principaux arguments de ceux qui intervinrent, dans un sens ou dans l'autre, sur le rapport moral. Je ne les citerai pas tous, parce qu'ils furent plus de quatre-vingts ! A dix minutes chacun, comptez : cela fait plus de treize heures de discussion !

✱

Lubin, des Fonctionnaires, fut un des plus énergiques à dénoncer l'orientation générale de la confédération, « une organisation sans doctrine et sans foi », qui apparaît trop souvent comme « un appendice du pouvoir ». Où sont les avantages promis à la classe ouvrière par le 4^e Plan ? Rester soi-même, dit Bothereau. Hélas ! dit Lubin.

Malnoë, l'excellent militant des Métaux de Saint-Nazaire, ne se prononce pas pour le rapport moral, en raison surtout de la position, ou de l'absence de position, de la confédération au cours des événements de février 1962 et pendant la grève des mineurs. Il ne craint pas l'unité d'action. Malnoë réclame en conclusion un respect plus scrupuleux de la Charte d'Amiens. Normand, des Pétroles de la Loire-Atlantique, accentue encore l'opposition. Il demande un changement radical,

une rupture avec les habitudes. C'est lui qui déchainera le premier tumulte quand il dira que son syndicat a fait liste commune avec la C.G.T. aux élections prud'hommales. **Rouzier**, des P.T.T., représente au contraire le courant qu'on pourrait appeler « conservateur ». Il n'est pas pour l'unité syndicale, pas même pour l'unité d'action, et il ironise sur les colloques, séminaires, conciles... et conclaves où on livre à la publicité des positions qui n'ont rien à voir avec les décisions de congrès.

Rino, des Employés de la région parisienne, demande d'abord un « digest » du rapport moral, trop volumineux et trop lourd pour être connu de chaque syndiqué (c'est aussi la position du syndicat que je représentais : celui des Journalistes de la Seine. Le livre qui contient les rapports confédéraux est envoyé seulement au secrétaire du syndicat qui, lui-même, n'a pas souvent le loisir de l'étudier. Quant au syndiqué à qui l'on demande de voter... il le fait parce qu'on le lui demande). **Rino** voudrait que « Force Ouvrière » entre librement dans la voie de l'unité syndicale, surtout en direction des jeunes travailleurs qui n'ont pas connu les scissions. **Dercourt**, de la même organisation, s'abstiendra lui aussi. Il fait de la lutte contre l'intégration et contre ce qu'on appelle quelquefois « la normalisation des relations au niveau de l'entreprise », le centre de son intervention. Nous devons dénier toute responsabilité dans une politique économique qui n'est pas la nôtre, même dans le cadre du Conseil économique. **Dercourt** aurait voulu une action généralisée au moment de la grève des mineurs et pour la défense du droit de grève. Il demande la coordination des mouvements dans le secteur nationalisé.

L'intervention du jeune **Cottave**, des ingénieurs de la métallurgie, retint l'attention. Il avait été, au congrès de 1961, le porte-parole de l'opposition à la participation au Conseil supérieur du Plan. Il paraît qu'il a évolué depuis. Assez habilement, en s'appuyant à la fois sur le progrès scientifique et sur l'Europe, il entend montrer que les problèmes syndicaux ont changé de dimension. C'est aussi à l'échelle européenne qu'il pose la question de l'unité syndicale. Et là, évidemment, les difficultés ne sont plus les mêmes. Notre camarade **Tharreau**, des Métaux, insiste sur les moyens d'action nécessaires au succès du programme revendicatif. Seule, l'action directe est payante, et nous ne pouvons la mener seule. L'action commune s'impose donc. Elle est d'ailleurs un fait accompli au niveau des Fédérations. L'esprit des jeunes travailleurs n'est pas tourné vers le passé. L'idée de l'unité progresse parmi eux. Pour répondre à leur souci, il faut entrer dans la voie de la réunification en fixant les conditions strictes de cette réunification. **Laik**, des P.T.T. de Seine-et-Oise, et **Pallordet**, des Cheminots, défendent des positions voisines contre l'intégration du syndicalisme. « Nous devons cesser nos participations dans des organismes qui nous tournent en dérision, dans des commissions où nous n'avons rien à faire », dit le premier. **Pallordet** affirme que le « Comité des Sages » est une idée qui a pris naissance hors du mouvement syndical. J'en suis moins sûr que lui. Il pourrait demander à **Augard**, secrétaire général de la Fédération des Mineurs, ce qu'il en pense. Je crois bien que c'est **Augard** qui, le premier, a lancé cette idée au début de la deuxième semaine de grève. Pour **Renard**, des Métaux de Paris-banlieue nord, le débat se situe entre les anti-intégrationnistes et les intégrationnistes, qui existent aussi dans nos rangs et qu'il appelle également les « chartistes du syndicalisme ». **Renard** pose la question : « Est-il possible pour le syndicalisme de vivre libre et indépendant dans un pays où il n'y a plus de liberté

politique ? ». Pour **Renard**, la réquisition des mineurs, la réglementation du droit de grève, la Commission Vallon, la Commission Toutée, la réforme du Conseil économique, tout cela constitue les étapes du plan gouvernemental de liquidation des organisations syndicales. Si F.O. prenait une position sans ambiguïté contre l'intégration du syndicalisme dans l'Etat, elle se placerait en avant par rapport à la C.G.T. et, plus encore, par rapport à la C.F.T.C., « fer de lance de la politique gouvernementale ».

Je n'ai pas besoin de dire qu'à l'encontre de cette position, de nombreux orateurs approuvent au contraire la direction confédérale ; ils font d'expresses réserves sur l'unité d'action et s'opposent catégoriquement à l'unité syndicale. Au moins, on en parle, et c'est cette question qui soulève des clameurs, en sens contraire. Il y a quand même une différence de climat avec le dernier congrès ! Ce qui ne veut pas dire que ce climat soit toujours bon, ni même supportable. J'en veux pour preuve des délicates injures qu'une camarade essaya d'un préfet confédéral au cours des travaux de la Commission des modifications des statuts, ou encore l'attitude d'une partie du congrès à l'égard du camarade **Giaucque**, de la Fédération des Travaux publics, qui, intervenant sur la résolution générale, voulut défendre l'unité sur la base des principes du M.S.U.D.

Soulignons encore l'exposé de **Domec**, des Cadres des organismes sociaux. Il défendit la « troisième force des techniciens » qui doit nous aider à gérer la société. Pour lui, les hauts salaires payés à la hiérarchie technique, c'est autant de repris au profit capitaliste ! Quant à **Felce**, de la Fédération des Transports, il insista sur l'efficacité du syndicalisme. Il en voit pour preuve le régime complémentaire des retraites. Mais, reconnaît-il, la quatrième semaine de congé payé a tout juste compensé l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail.

Notre ami **Hervé**, des Employés de Tours, posa fort justement la question des accidents du travail dont le nombre s'accroît sans cesse, et il revendiqua, pour les Comités d'hygiène et de sécurité, une plus grande liberté par rapport au patronat.

L'intervention de **Maurice Joyeux** fut bonne parce qu'il mit en évidence le rôle de cette classe nouvelle qu'est la technocratie. Reprenant un propos de **Bothereau** sur la « convergence » qui paraît se dessiner entre les régimes des deux blocs antagonistes, il montra que le trait le plus caractéristique de cette convergence était l'existence et le développement de la classe des directeurs, des technocrates. Il s'agit toujours de l'exploitation du travailleur et de l'homme sous une forme différente. L'expression à la mode est : le syndicalisme est une force de contestation. Mais c'est la société elle-même qu'il doit contester. Il suffit pour cela de se référer constamment à la Charte d'Amiens. (Je retiens cette affirmation de **Maurice Joyeux**, en espérant qu'il la tiendra partout, y compris dans ses études du « Monde Libertaire »). **Maurice Joyeux** est aussi le seul, si j'ai bonne mémoire, à avoir parlé de la réduction nécessaire de l'éventail des salaires.

LAVAL POSE LES VRAIS PROBLÈMES

Le discours de notre ami **Laval** fut, à mon sens, le plus solide de tous ceux qui j'ai entendus. D'une façon ramassée puisque, comme les autres, il ne dura que dix minutes, il exprime toutes les idées que nous défendons habituellement ici. **Laval**, lui aussi et avant **Joyeux**, montra cette troisième

force qui a surgi et grandi entre le capital et le travail et qui est la classe des technocrates. Elle est armée de ces moyens nouveaux que sont la programmation, la planification. Si bien que le problème de l'intégration des syndicats n'est pas un problème gaulliste ; il est lié au développement de la domination de cette classe nouvelle. Laval cite en exemple le conflit Neyrpic, de Grenoble, où les ouvriers ont trouvé en face d'eux la conjonction du pouvoir, du patronat propriétaire et des technocrates.

En regard de cette montée d'une nouvelle classe dominante, Laval expose le comportement sociologique d'une nouvelle génération de travailleurs. Elle a toujours un sentiment de frustration et une certaine conscience de classe. Grâce au syndicalisme, elle doit garder « la science de son malheur ». A aucun moment, la gestion ouvrière ne peut être confondue avec l'intégration du syndicalisme.

Sur la question de l'unité syndicale, Laval ne disposa pas d'assez de temps pour bien préciser sa pensée (c'est lui qui me l'a dit). La dépolitisation apparente de la C.G.T. offre évidemment une séduction pour la jeunesse, mais tant que cette dépolitisation ne sera qu'apparente, la réunification n'est pas possible. Quant à la C.F.T.C., même si elle perdait son deuxième « C », il lui resterait encore à s'affranchir de la mission temporelle et spirituelle qui lui a été confiée.

Au début de son exposé, Laval avait posé la question : suis-je un syndicaliste moderne ou un syndicaliste de papa ? Il y avait répondu en affirmant que son attachement à la Charte d'Amiens, que sa formation de syndicaliste révolutionnaire à laquelle il restait fidèle, ne l'empêchaient pas, au contraire, de considérer d'une façon « moderne » les problèmes sociaux d'aujourd'hui. Le contenu de son exposé en a apporté la preuve.

PERRIN : L'UNITÉ VUE DE LA BASE

Notre camarade Perrin (de Saint-Chamond) expliqua le vote des métallurgistes de Saint-Chamond contre le rapport moral. Son intervention, insuffisamment écoutée, mérite pourtant d'être retenue parce qu'elle posa, de façon très simple mais convaincante, la question de l'unité telle qu'elle est vue de la base.

Il est vrai de dire que, dans la C.G.T., rien n'est changé, ni au niveau confédéral, ni au niveau fédéral ou départemental. La direction communiste est toujours là. Mais regardons les choses au niveau des entreprises. Nous voyons de jeunes travailleurs qui, hier encore, étaient sur les mêmes bancs de l'école. Pourquoi l'un est-il C.G.T., alors que son camarade est F.O. ou C.F.T.C. ? Il a suffi souvent d'une situation locale, d'une influence personnelle, du jeu des circonstances. L'appartenance du premier à la C.G.T. ne prouve absolument pas qu'il est inféodé au parti communiste. Il peut vouloir sincèrement l'unité avec ses camarades de travail. C'est pourquoi il faut répondre à son souci.

LE SÉNATEUR » ROGER LAPEYRE, LAMARTINE ET LE DRAPEAU TRICOLERE

Roger Lapeyre adopta le ton de l'humour pour parler de choses sérieuses. Il eut raison sans doute car, tout en détendant l'atmosphère du congrès, il retint toute son attention.

La Fédération des Travaux publics et des Transports a fait plusieurs propositions de modifications des statuts. Entre autres, celle de changer le titre de la confédération. Au cours de son exposé inaugural, Bothereau avait invoqué, en faveur du maintien du titre « Force Ouvrière », ses sou-

venirs d'école primaire : Lamartine exaltant le drapeau tricolore « qui a fait le tour du monde » ! Lapeyre répliqua : « Bothereau m'a enterré avec Lamartine et le drapeau tricolore. Mais notre drapeau serait plutôt celui des marins de la Mer Noire, et celui des marins du Potemkine, même si on le leur a volé ! ».

Pour Lapeyre, ce congrès sera celui de la confusion... de la confusion et de certains silences. Exemple : l'Algérie. Rien sur l'Algérie dans le rapport moral ; hormis cette phrase : l'U.G.T.A. « a pris ses distances » avec la C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres). Tu parles !, dit Lapeyre. Et il lit une déclaration de la centrale algérienne où la C.I.S.L. est bel et bien dénoncée comme « une véritable agence de l'impérialisme ». Quant aux « corps éjectés » — c'est ainsi que Bothereau avait fait allusion aux ex-secrétaires confédéraux qui ont mal tourné — Lapeyre conteste qu'ils aient été « éjectés ». Il en vient ainsi au mode de désignation des organismes dirigeants de la confédération. La Fédération des Travaux publics et des Transports défend une proposition tendant à faire élire une partie de la Commission exécutive par le Congrès. « Le Congrès ne sert à rien, s'écrie Lapeyre ! Il n'élit personne pour exécuter ses décisions. Si vous voulez que ça continue, moi je m'en fous ! je suis « sénateur ». Demain, c'est moi qui élirai le nouveau bureau confédéral ! ».

Le « sénat » dont parle Lapeyre, c'est le C.C.N. (Comité Confédéral National) composé des secrétaires de fédérations et d'unions départementales et qui possède l'exclusivité de l'élection des organismes dirigeants.

Sur ce point, Bothereau devait répondre que le contrôle permanent du C.C.N. sur le bureau confédéral représentait plus de démocratie que son élection par le congrès. Mais, premièrement : Lapeyre ne proposait nullement l'élection du bureau confédéral par le congrès. Deuxièmement : en quoi l'élection d'une partie de la Commission exécutive par le congrès empêche-t-elle « le contrôle permanent » du C.C.N. sur le bureau confédéral ?

Ajoutons, pour rendre à Lapeyre, tout ce qui revient à Lapeyre, que, dans une seconde intervention, il devait appeler par son nom la présence d'un membre, du Bureau confédéral au diner de l'Élysée, avec de Gaulle et Erhard : « C'est une connerie, s'écria-t-il ! ».

SUZY CHEVET ET L'ESPAGNE LIBRE

Il appartenait à Suzy Chevet de poser la question de l'Espagne et de la collaboration du gouvernement français à la répression franquiste.

Elle rendit d'abord hommage aux camarades du bureau confédéral auxquels on n'a jamais fait appel en vain pour la solidarité avec l'Espagne libre. Parlant des camarades espagnols qui travaillent à nos côtés, Suzy Chevet déclare : « Ces hommes qui vivent et combattent avec nous appartiennent aux deux grandes centrales espagnoles : U.G.T. socialiste ; C.N.T. libertaire. Or, ces deux grands courants de la pensée ouvrière sont réunis dans notre organisation « Force Ouvrière ». Sur la terre d'exil, l'unité entre elles deux s'est réalisée : c'est ce que l'on nomme « l'alliance syndicale ».

« Ne laissons pas à d'autres, conclut Suzy Chevet, le soin de défendre l'Espagne libre ». Et s'appuyant sur les exemples des Unions du Maine-et-Loire, de l'Eure, de l'Isère, de la Loire, elle demande que soit développée l'action pour la libération des camarades espagnols emprisonnés depuis le 11 septembre.

**

Je me réservais pour la fin de parler de Labi et de Hébert, alors qu'en fait ils ont parlé tout au début, le camarade Labi succédant de peu à son adversaire personnel. Car si l'opposition de tendance entre ces deux hommes n'est peut-être pas aussi claire qu'ils semblent le croire eux-mêmes, leur opposition personnelle est, pour le moment, évidente.

Pour combattre avec son énergie coutumière le courant d'intégration qui existe même dans nos rangs, Alexandre Hébert fit des citations qu'il prit, sans le dire, dans les résolutions de la Fédération des Industries chimiques que dirige le camarade Labi. « Le syndicalisme aura-t-il encore droit de cité ? », demande Hébert. Et il analyse la politique du pouvoir qui mène au corporatisme, à la chambre des corporations, à la « discipline des revendications » imposée par la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Hébert voit, dans le courant d'unité lui-même, une manœuvre possible d'intégration. Pour lui, les syndicats de la C.F.T.C. sont des « syndicats de jaunes ». (On voit que, sur ce dernier point, Hébert rejoint la position de Daniel Renard. Je tiens à dire — à titre tout à fait personnel — que cette définition de la C.F.T.C. me semble, actuellement, complètement fautive, qu'elle s'oppose aux faits actuels les plus évidents. J'ajoute, toujours à titre personnel, que ce jugement faux sur l'action actuelle de la C.F.T.C. pourrait devenir très dangereux si, comme il arrive souvent, les idées préconçues voulaient se montrer plus têtues que les faits.

L'intervention de notre camarade Labi était évidemment très attendue, en raison de la publicité qui avait faite à une proposition d'unité syndicale émanant de la Fédération des Industries chimiques. Labi n'eut pas assez de temps pour s'expliquer. Je crois même qu'il n'employa pas bien les dix minutes dont il disposait. Il en perdit beaucoup en précautions oratoires. Si ce n'est qu'une question technique, ce n'est pas grave. Mais le fait est qu'il laissa le congrès sur sa faim. Avant de quitter la tribune, il réussit quand même à dire qu'il fallait « préparer les conditions de l'unité ». Pour Labi, il faut maintenant lutter pour la conquête du pouvoir économique. Au cours d'une très cordiale conversation particulière, il m'a assuré que, sur cette position, c'était lui qui était fidèle à la Charte d'Amiens. Et il m'a proposé d'organiser une discussion sur ce point. La proposition est retenue. Mais je lui dirai tout de suite que « le pouvoir économique » poursuivi par les syndicats doit être « un autre pouvoir », je veux dire un autre pouvoir que celui que leur offrent, séparément ou conjointement, patronat et Etat. Le pouvoir économique des syndicats se développe à côté et, le plus souvent, contre le pouvoir technocratique d'aujourd'hui. C'est cette « dualité de pouvoirs » qui, à mon avis, est déterminante.

**

J'ai été fort long, et pourtant je n'ai pas tout dit. J'en ai assez dit, je crois, pour donner une idée générale du congrès. Deux votes sont à mettre à son actif : il a voté pour que soient équilibrés, au sein du C.C.N., le poids des fédérations d'industrie et celui des unions départementales. Ces dernières avaient de plus en plus tendance à l'emporter. Le congrès a repoussé une proposition de la Commission des statuts qui ne tendait à rien de moins qu'à tenir le congrès tous les trois ans, au lieu de tous les deux ans ! (Même s'il ne sert pas à grand'chose...)

Deux traits importants de ces assises confédérales : à l'avant-dernier congrès, l'unité d'action était formellement condamnée. A celui de 1961, elle était tolérée comme une exception regrettable.

Au congrès de 1963, l'action commune est de pratique courante et générale. Au précédent congrès, seul un délégué osait faire une allusion timide à l'unité syndicale. A celui-ci, tout le monde en a parlé, même si ce fut pour dire que, dans les conditions actuelles, elle n'était ni souhaitable, ni possible. Dans les conditions actuelles, nous sommes d'accord.

ANDRÉ BERGERON, NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le nouveau secrétaire général aura 42 ans le premier jour de la première année de son nouveau mandat. C'est déjà une grande qualité que cette jeunesse. Tous ceux qui, autour de nous, ont eu à connaître dans ses différentes fonctions cet ancien ouvrier typographe, n'en disent que du bien. De plus, nous connaissons un André Bergeron qui est un abonné de la R.P. Encore autre chose : on m'a dit qu'un certain André Bergeron a été, en son temps, diffuseur de la R.P. dans le Territoire de Belfort. C'est assez déjà pour que nous le saluons cordialement avant de le juger à l'œuvre.

Robert Bothereau avait coutume de dire qu'il fallait appuyer sur le frein. Mais il nous a dit aussi, au cours de ce congrès, qu'il possédait depuis longtemps son permis de conduire. Eh bien ! si un bon conducteur doit, en effet, savoir se servir du frein, tout le monde sait qu'on ne conduit pas avec le frein. Espérons qu'André Bergeron saura, à chaque fois qu'il le faudra — et les occasions n'en manquent pas aujourd'hui — appuyer un peu sur l'accélérateur.

R. GUILLORÉ.

Cassure entre le militant et l'état-major confédéral

Sous forme d'une lettre adressée à Guilloré, le camarade Roger Lapeyre, secrétaire général de la Fédération des Travaux publics et des Transports, donne ses réflexions :

Tu m'as demandé un papier pour la R.P. à la suite du Congrès confédéral.

J'ai fait preuve de bonne volonté ; je m'y suis attelé.

Mais j'abandonne.

La raison ?

Je préfère prendre un peu de recul ; d'autant plus que des responsabilités fédérales m'obligent à une certaine réserve.

Ce n'est pas que je n'aie rien à dire ;

— sur la philosophie si vantée et quelquefois appréciée de l'immobilisme ;

— sur le vocabulaire syndical cocardier qui s'inspire des plus nobles traditions militaires : du drapeau tricolore à Lamartine, la référence a été jusqu'à la Légion étrangère (1) ;

— sur l'absence de discussion valable, par manque d'organisation, sur des problèmes tels que l'évolution du mouvement syndical français, et la position à prendre à l'égard des organismes de propagande tels que le Plan ;

— sur le refus d'un Congrès d'admettre qu'il vaudrait mieux qu'il choisisse une partie de ses dirigeants ;

— sur le manque de sérieux des « gens » sérieux ;

— sur l'incroyable cassure entre le militant et l'état-major confédéral ; celui-ci, en plein congrès, n'a-t-il pas envoyé un de ses membres casser la

(1) Force Ouvrière, c'est la Légion étrangère du syndicalisme !

croûte avec Mongénéral et le Chancelier Erhard ; en refusant d'aller à « cette soupe », les syndicalistes allemands auraient pu nous en vouloir !

— sur les déclarations d'un compatriote (2) se référant à Budapest ; il ignorait à l'évidence que'un congrès Force Ouvrière se tenait précisément pendant Budapest, et le réflexe viril et plein d'enseignement de ce congrès : trois délégués portant une gerbe au Père-Lachaise !

— sur l'attitude de certains syndicalistes jouant les gorilles ;

— sur l'incroyable absence de tout sens de propagande. En quatre jours, il n'a pas été « permis » au futur secrétaire général de se faire même connaître publiquement ; les délégués au congrès n'ont pas entendu sa voix.

Aux questions posées par quelques curieux réclamant le futur secrétaire général, il fallait invariablement répondre : c'est le petit au coin à gauche, qui a des lunettes.

Fort heureusement, la télévision gouvernementale a suppléé à la carence fédérale ; pas pour les délégués : ils étaient dans le train !

Mais tu vois ; il faut que je m'arrête ; je vais sortir de la réserve que m'imposent mes responsabilités fédérales !

R. LAPEYRE.

(2) Je suis né à Bordeaux-Achard.

Les différents aspects de l'unité

Un sujet majeur a été traité au cours du Congrès confédéral « Force Ouvrière » : celui de l'unité syndicale.

C'est avec plaisir que, personnellement, j'ai constaté que la très grande majorité des orateurs ont abordé le problème, soit pour contester actuellement l'efficacité d'une unité syndicale avec la C.G.T. et la C.F.T.C. ; soit, comme je devais le faire au nom de mes camarades de Saint-Chamond, et comme l'ont fait d'ailleurs d'autres délégués, pour suggérer d'engager des discussions sur ce sujet avec des militants C.G.T. et C.F.T.C.

De cette simple constatation, nous retirons la satisfaction que, maintenant, au sein de Force Ouvrière, il est possible de parler d'unité, sans être systématiquement hué ! Oh ! bien sûr, il y a eu des réactions mais enfin...

Pour nous, ouvriers des métaux de Saint-Chamond, nous sommes d'accord pour constater qu'au niveau des Bureaux confédéraux, la discussion n'est pas possible, car, effectivement, plus particulièrement du côté de la C.G.T., il y a encore toutes les raisons qui ont provoqué la terrible scission de 1947.

Il en est d'ailleurs de même sur le plan des Fédérations d'industries et des Unions départementales.

Mais, à notre avis, au niveau des sections d'entreprises, il y a de très grosses différences.

Nous avons la certitude (et tous les militants qui veulent regarder de près le comportement des militants de base qui nous entourent, qu'ils soient cégétistes ou chrétiens) que, pour certains d'entre eux, l'intérêt du parti ou de la religion passe après l'intérêt des travailleurs. Cette constatation se vérifie chaque jour, entre militants d'organisations différentes travaillant ensemble pendant 9 heures et demie par jour, donc se connaissent parfaitement, et sachant à quoi s'en tenir vis-à-vis les uns des autres.

Dans de telles conditions et dans ces cas bien précis, nous disons très nettement : il faut, nous, militants F.O., engager des discussions non seulement sur l'unité d'action, car celle-ci se pratique généralement toutes les fois qu'elle est nécessaire mais surtout sur l'unité organique qui, de ce fait, devient une finalité commune.

C'est ce que nous tentons à Saint-Chamond, avec l'espoir que d'autres camarades qui ont les mêmes préoccupations que nous, recherchent, avec un

peu de bonne volonté et, surtout, avec ténacité, le moyen de mettre en échec la politique de la vieille mais toujours solide (et pour cause !...) coalition Patrons-Gouvernement.

PERRIN André,

des Métaux C.A.F.L. de Saint-Chamond.

Unité d'action ou unité organique ?

Je viens d'assister au Congrès confédéral de Force Ouvrière, congrès dont les débats furent plutôt houleux. Et à la fin de ce congrès, j'ai l'impression que les congressistes ont été blousés. Pourquoi ? Parce que le secrétaire de la Fédération des industries chimiques, qui avait depuis un certain temps lancé l'idée de l'unité organique entre les différentes centrales syndicales, n'a pas défendu cette thèse devant le congrès. Si Labi avait défendu son projet jusqu'au bout, envers et contre tous, mon opinion eût été modifiée.

Au cours des débats, on s'aperçut que certains camarades confondaient volontairement unité d'action avec unité organique. Est-on mûr pour l'unité organique ? Je ne le pense pas. Moi-même qui ai praitiqué l'unité d'action, je ne suis pas pour l'unité organique, car ma conception du syndicalisme ne me porte pas vers la C.G.T. actuelle, et encore moins vers la C.F.T.C.

Je n'ai pas attendu fin 1947 pour quitter la C.G.T. Je l'ai quittée en mars 1947 quand le syndicat des mineurs a demandé aux mineurs de Courrières de travailler le 10 mars, jour anniversaire de la catastrophe de 1906. Depuis 1906, la journée du 10 mars avait toujours été considérée par les mineurs de Courrières comme une journée revendicative.

Mais il faut revenir à nos moutons. La position de Labi a permis la confusion la plus grande au congrès confédéral, et à certains secrétaires de fédérations de mélanger savamment l'unité d'action avec l'unité organique. Chaque fois qu'un camarade parlait de l'unité d'action, des mouvements divers se produisaient dans la salle qui semblait partagée entre les partisans de l'unité d'action et ceux qui nous parlaient des « cosaques ».

Pense-t-on que, dans la situation actuelle, il est souhaitable de se diviser ? Comme certains camarades l'ont dit à la tribune, il y a en France un certain nombre de salariés qui, en 1947, usaient leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école et, de ce fait, ne participaient pas aux événements qui furent à l'origine de la création de Force Ouvrière.

Je ne condamne pas cette scission, car la cohabitation était devenue impossible. Mais aujourd'hui, devant les menaces qui pèsent sur les syndicats, est-il sage de condamner à l'avance l'unité d'action — qui a aucun moment n'a eu une définition nette — en la présentant comme une drogue à laquelle il serait dangereux de s'adonner, dans la crainte d'une accoutumance qui intoxiquerait ceux qui la pratiquent ?

Si j'avais été le bureau confédéral, je ne pense pas que j'aurais trouvé quelque chose de mieux, pour nover le noisson, que la proposition d'unité organique de Labi.

Le problème de l'unité d'action n'a pas été franchement abordé. Pourquoi avoir refusé de discuter d'un problème brûlant ? Le plus fort de tout, c'est que la plupart de ceux dont l'épiderme sensible se hérissait dès que l'on en parlait, pratiquent dans leurs syndicats ou dans leur fédération cette unité d'action ! Qu'est-ce que l'unité d'action ? Un pacte qui nous livre pieds et poings liés à des adversaires syndicaux et qui leur permet de nous absorber ? Je ne le pense pas. L'unité d'action est l'action concertée de diverses fractions de la classe ouvrière, en une période donnée, sur des objectifs donnés, pour l'aboutissement de certaines revendications. Aurait-il été concevable que la grève des mineurs n'ait pu être que l'action sé-

parée des trois syndicats de mineurs? Qui pourrait penser que F.O. seule, que la C.G.T. seule, que la C.F.T.C. seule ait pu conduire au succès de cette grève?

A côté des adhérents des différents syndicats, il y a une grande quantité d'ouvriers malheureusement non syndiqués, parce que cette masse n'a pas encore trouvé dans les syndicats un pôle attractif. Cette masse comprend malgré tout que dans la lutte entreprise contre un patron, surtout quand ce patron est l'Etat, il faut faire front en appliquant la devise « l'union fait la force ».

Je me demande si ceux qui manifestaient contre les délégués préconisant l'unité d'action sont vraiment restés en contact direct avec la base. Il ne faudrait pas que la voix des sirènes confédérales couvre la voix des ouvriers, même celle de ceux qui, n'ayant aucune appartenance syndicale, ont malgré tout une opinion qui, parfois, n'est pas la plus mauvaise.

Nous voulons augmenter nos effectifs? Où les prendre, si ce n'est dans cette masse. Et pour les avoir avec vous, n'attendez pas trop qu'ils s'élèvent à votre niveau, messieurs les confédéraux. Ce serait plutôt à vous d'aller vers eux. Ne pas comprendre cette poussée vers l'unité d'action nous éloigne de cette masse ouvrière. On a dit au congrès qu'il y avait un « hinterland » entre les directions syndicales et les ouvriers. Il y a aussi un « hinterland » entre les militants de base et les militants confédéraux.

Vue d'en bas, la position de la Confédération est incompréhensible. La base n'arrive pas à comprendre que ses dirigeants aient avec le gouvernement des attaches qu'ils refusent à leurs militants de base dans leurs luttes. Je ne pense pas que ce soit le discours du secrétaire général de la Confédération Force Ouvrière qui fera comprendre à ces militants les subtilités qu'il a employées pour tenter de convaincre le congrès.

Si, comme je le pense, Force Ouvrière est vraiment la centrale syndicale la plus démocratique, et si elle veut avoir avec elle tous les travailleurs qui ont la volonté de combattre pour une vie meilleure, ce n'est pas son titre qu'il faut changer, mais la voie dans laquelle nous sommes engagés depuis seize ans. Si les confédéraux estiment que la politique de présence est nécessaire, les militants de base estiment que « la politique de présence dans les luttes » est nécessaire aussi. C'est grâce à elle que les ouvriers obtiendront des satisfactions et non dans de vaines parolottes à l'Elysée ou chez le représentant de la banque Rothschild.

Emile MENU (dit Philippe),
des mineurs F.O. du Pas-de-Calais.

Résolution générale adoptée par le congrès F.O.

Le 8^e Congrès affirme que si le capitalisme a changé d'aspect depuis un certain nombre d'années en ayant su s'approprier le bénéfice des progrès scientifiques et techniques, il reste néanmoins identique à lui-même dans ses principes fondamentaux, dont l'essentiel est la recherche du profit qui perpétue l'exploitation de l'homme par l'homme.

Le Congrès se déclare hostile aux structures économiques et sociales actuelles et sait qu'il ne peut rien attendre d'un Etat qui n'en est que la superstructure.

Il estime donc plus que jamais nécessaire l'action syndicale pour garantir aux travailleurs le fruit de leur effort productif, imposer une économie prospère, rationnellement organisée, allégée des charges parasitaires, respectueuse de la justice sociale et du droit à un vie décente des individus socialement faibles.

Le Congrès rappelle solennellement son attachement à l'indépendance du syndicalisme à l'égard des partis, des confessions, du patronat et de l'Etat.

Il souligne que l'existence et à plus forte raison l'efficacité du syndicalisme libre requièrent une

organisation démocratique de l'Etat, qui déjà compromise risque de l'être encore plus par certains projets de réforme administrative.

Là où l'Etat est totalitaire — comme en Russie — ou dictatorial — comme en Espagne — le syndicalisme n'est qu'une courroie de transmission et un instrument policier.

Le Congrès, conscient de l'importance fondamentale de la mission de la Confédération, affirme sa volonté de préserver la démocratie et d'en élargir le contenu. Mais cet objectif ne sera atteint que dans la mesure où l'action des syndicats Force Ouvrière sera menée toujours en toute indépendance afin de permettre aux travailleurs de toutes philosophies, de toutes confessions, de toutes tendances politiques de cohabiter et d'agir ensemble dans l'esprit de la Charte d'Amiens.

Face au rythme de l'évolution du monde moderne le Congrès affirme la volonté de dialogue et de contestation du syndicalisme.

Le Congrès demeure convaincu de la nécessité pour le mouvement syndical d'être représenté partout où sont en jeu les intérêts de la classe ouvrière, mais condamne par contre toutes initiatives qui auraient pour conséquence de l'engager dans la voie du corporatisme et de l'absorption, et notamment de la participation des représentants syndicaux à des organismes détenteurs du pouvoir législatif ou exécutif.

Fidèle aux idéaux internationalistes du mouvement ouvrier, il affirme sa volonté de voir se poursuivre la construction européenne. Il souhaite que des relations toujours plus étroites se nouent entre les organisations syndicales des pays intéressés qui adhèrent à la C.I.S.L.

Soucieux du bien-être des individus, le Congrès préconise l'aide technique aux pays en voie de développement.

Attaché à la paix du monde il se prononce pour des négociations en vue d'un désarmement général, simultané et contrôlé.

Le Congrès rappelle que les scissions du mouvement syndical sont la conséquence de la volonté d'asservir le syndicalisme.

— S'agissant de la C.G.T., il considère que rien n'est changé, qu'elle reste un instrument du Parti communiste et qu'ainsi aucune entreprise de rapprochement avec elle ne saurait se justifier.

— En ce qui concerne la C.F.T.C., avec laquelle des conversations peuvent être maintenues, nous devons mesurer en toute lucidité les dangers que font courir au syndicalisme ses conceptions de la planification, sur le rôle et la place de l'organisation syndicale dans l'entreprise et dans l'Etat qui risquent de conduire à l'intégration.

Le Congrès souhaite que des conversations soient engagées avec la F.E.N. autonome.

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés, le Congrès confédéral mandate les dirigeants confédéraux pour renforcer les moyens de propagande, intensifier le recrutement et la formation des militants de l'organisation.

Au moment, où, partout dans le monde, se renforcent les pouvoirs des Etats avec pour conséquence la limitation des libertés il appelle les travailleurs à rejoindre les rangs des syndicats Force Ouvrière, seul moyen d'améliorer leurs conditions d'existence en préservant leur dignité.

UN ADDITIF REPOUSSÉ

Les camarades Hébert, Lubin et Pallordet ont présenté un additif à la résolution générale qui a été repoussée par le congrès. Cet additif dénonce la tentative de l'Etat de tisser autour des organisations syndicales un réseau d'organismes étatiques ou para-étatiques tels que la Commission Vallon et la Commission Toutée pour leur faire jouer un rôle qui n'est pas le leur.

En conséquence, les représentants de « Force Ouvrière » étaient invités à se retirer du Conseil supérieur du Plan, ainsi que des Comités régionaux d'expansion économique.

Un silence de la "V.O." 1963

« La Vie Ouvrière », devenue l'hebdomadaire de la C.G.T., après la scission de 1947, vient de fêter son millième numéro paru depuis la Libération.

A cette occasion une réception s'est déroulée au Palais de Chaillot, où étaient invités les diffuseurs de la « V.O. » qui furent congratulés et encouragés par leurs dirigeants, avec, bien entendu, la bénédiction des élus du grand parti des masses, Duclos et compagnie, venus tout exprès vérifier l'état de la fameuse « courroie de transmission » syndicale.

A cette réception était diffusé ce numéro 1.000 de la « V.O. » qui présente « Un journal face à un demi-siècle d'histoire ».

On y apprend que c'est, en effet, le 5 octobre 1909, il y a cinquante-quatre ans, que sortait le premier numéro d'une petite revue bi-mensuelle, intitulée « La Vie Ouvrière ».

On y mentionne les grandes batailles sociales de l'époque — la « Belle Epoque » — telle la lutte pour la journée de huit heures (déjà) et aussi contre les trois ans de service militaire... et l'on écrit :

« C'était en 1909. La France est déjà engagée dans la course à la guerre. Par le jeu des alliances et la politique d'armements, les impérialistes rivaux s'apprennent à remettre en cause le partage du monde. Pourtant alors, bien peu sentent le péril, et le mérite de la « V.O. » n'en est que plus grand de le percevoir et d'alerter ceux qui la lisent. Elle prend le parti de la paix et exprime l'anxiété que suscitent les mesures militaristes du gouvernement, comme la loi des trois ans.

Le mouvement ouvrier, dans notre pays, n'a pas su se maintenir dans la tourmente et mener une lutte organisée et conséquente. Parmi ceux qui ont mené le combat avec fidélité, même lorsque la vague nationaliste et chauvine aura submergé la France et l'Allemagne, se trouvaient nombre de militants qui avaient été groupés autour de « La Vie Ouvrière ». Dans son roman historique fameux, « Les Thibault », le grand écrivain Roger Martin du Gard, à qui cette œuvre vaudra un prix Nobel, nous fait vivre le drame de ces hommes qui font tout pour empêcher l'irréversible. Le héros de son livre, Jacques, arrive de Genève à Paris. Déjà les affiches noires et blanches de la mobilisation générale sont entourées de groupes silencieux et graves. Un ami que Jacques est venu voir lui cite les îlots qui, en France, tiennent encore bon dans la lutte contre la guerre. Il lui énumère, entre autres, la fédération des métaux, et aussi le groupe de « La Vie Ouvrière ». « Ceux-là, dit-il, n'ont pas flanché. »

« Ceux-là », qui sont-ils ? Les lecteurs de « La Vie Ouvrière » 1963 ne le sauront pas. Et pour cause.

On comprend que les hommes du parti russe et de la « révolution défigurée » qui président aux destinées de l'actuelle « V.O. » jugent prudent de ne pas s'étendre autrement sur la personnalité des militants d'alors qui, s'ils menaient le combat contre la guerre que l'on veut bien leur reconnaître, et leur fidélité à l'internationalisme prolétarien, s'affirmèrent aussi les ardents défenseurs de la « Charte d'Amiens » de 1906, cette charte de l'indépendance et de l'action directe du syndicalisme « en dehors de toute école politique », que les usurpateurs de la « V.O. » actuelle ont foulée aux pieds.

« Ceux-là », aujourd'hui disparus pour la plupart, les Pierre Monatte, le fondateur de la « V.O. » première manière, James Guillaume, le père de la Fédération Jurassienne, grande figure de la Première Internationale, Albert Thierry, Marcel Martinet, Amédée Dunois, Merrheim, etc., auraient refusé leur concours à une publication devenue un instrument de conquête politique au service d'un parti et d'un régime totalitaires.

Ils auraient démasqué les usurpateurs comme le fit notre regretté Pierre Monatte jusqu'à son dernier souffle. et comme continue de le faire l'un des derniers survivants, notre ami Alfred Rosmer. —

N. FAUCIER

AUX JOURNÉES DE LA SANTÉ MENTALE

Durée de la vie et âge de la retraite

Le discussion reste ouverte sur le point de savoir si l'on vit aujourd'hui plus longtemps que naguère. On ne s'entend pas toujours sur la réponse à donner parce qu'on ne regarde pas la question du même point de vue.

Si l'on demande : y a-t-il aujourd'hui plus d'hommes (ou de femmes) de 65 ans qu'il y a un siècle ? il faut répondre oui.

Oui, également, si l'on demande : la proportion des humains de 65 ans et plus dans la population générale s'est-elle accrue ? Mais si l'on pose la question ainsi : soit un homme (ou une femme) ayant atteint aujourd'hui l'âge de 65 ans ; a-t-il plus de chance de vivre longtemps, plus « d'espérance de vie », que celui qui se trouvait dans ce cas en 1863 ? Alors, il faut répondre non. Tout au moins, il faut dire que son espérance de vie n'est guère plus grande. C'est la durée **moyenne** de la vie humaine qui a augmenté, mais la limite normale de la vie n'a pas reculé. Peut-être même faut-il dire : au contraire. L'homme a appris à franchir certains obstacles qu'il rencontrait sur la route de la vie. Mais la mort l'attend toujours au tournant. Et il n'y a pas de retard au rendez-vous. Peut-être même, étant donné les conditions de la vie actuelle et le fait que les plus faibles ont réussi à franchir des obstacles qu'ils n'auraient pas surmonté jadis, peut-être même y a-t-il un peu d'avance.

Pour dire cela, je m'appuie sur des considérations très récentes du professeur Bourlière, spécialiste français de la science du vieillissement, de la gérontologie, au cours des Journées de la Santé mentale qui viennent d'avoir lieu en cette fin de novembre.

« Le vieillard de 80 ans a, en 1963, deux fois Voilà une déclaration apparemment paradoxale du moins, il faut dire que son espérance de vie n'est profeseur Bourlière. Le vieillard dont il parle a de la chance d'être arrivé à 80 ans ; tellement de chance, qu'il lui en reste moins maintenant de survivre.

Mais qu'en est-il pour un sujet de 50 ans ? Eh bien ! selon le professeur Bourlière, son expérience de vie a peu augmenté : 6 ans si c'est un homme ; 8 ans si c'est une femme. Si l'expérience **moyenne** de vie a nettement augmenté depuis un siècle, cela est dû surtout à la baisse considérable de la mortalité infantile. C'est au commencement qu'on meurt moins, non à la fin.

Du fait que, par suite des progrès de l'hygiène et de la médecine, des sujets moins résistants ont survécu, le professeur Bourlière en tire même cette conclusion : « La marge d'adaptabilité aux modifications du milieu s'est réduite ». Selon ses propres termes : « on encaisse de moins en moins bien tant au point de vue psychologique qu'au point de vue biologique ».

Les spécialistes des « Journées de la Santé mentale » ont tiré de cela des enseignements pour l'étude des problèmes médicaux du vieillissement, de la sénescence. Mais les syndicalistes en ont aussi à tirer pour la formulation des revendications sociales des vieux travailleurs, principalement pour l'abaissement de l'âge de la retraite et, peut-être, l'aménagement d'une période de transition entre la pleine activité et l'arrêt complet du travail social.

R. G.

Boycottons les tabacs Reynolds

L'Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation et des branches connexes (U.I.T., Genève) a décidé le boycottage de la Compagnie des Tabacs Reynolds (Etats-Unis) qui refuse de reconnaître l'organisation syndicale. Ce boycott concerne les cigarettes *Camel, Salem, Winston, Cavalier, Brandon* et le tabac à fumer *Prince Albert*.

Toutefois, ce boycott ne touche pas les paquets portant l'indication « made in Germany ».

POUR UN NOUVEAU MANIFESTE SOCIALISTE

C'est un fait curieux — dont on trouverait néanmoins dans l'histoire au moins un autre exemple — qu'aujourd'hui, alors que dans le domaine technico-scientifique l'intelligence humaine mettant à profit les grandes découvertes de la fin du siècle dernier et des toutes premières années de ce siècle-ci (ondes hertziennes, radio-activité, relativité, quanta) réalise des prodiges, il en est tout autrement dans le domaine de la pure création intellectuelle, là où l'esprit se donne libre cours hors des contraintes du monde physique. Ici on se trouve presque en présence du néant. Qu'il s'agisse d'art ou de philosophie, d'œuvres d'imagination ou d'analyses sociales, il n'a guère été produit de la fin de la première guerre mondiale à aujourd'hui, que des rabachages ou des enfantillages. Rien de comparable, même de loin, à l'œuvre des Encyclopédistes ou à celle des romantiques, pour ne prendre des exemples que dans les deux derniers siècles. Le grand effort intellectuel qui commença à se manifester, disons : au XVI^e siècle, avec la Renaissance et la Réforme, semble bien avoir maintenant épuisé ses possibilités, ou, pour être plus exact, les avoir concentrées tout entières en un seul domaine : celui de la technique.

S'il est un compartiment de l'activité intellectuelle où ce phénomène est particulièrement sensible, c'est bien celui des études sociales, ou, ce qui revient pratiquement au même, celui des doctrines socialistes.

Comparez à cet égard le siècle dernier et le nôtre ! Le XIX^e siècle avait vu tout ce qu'il y avait de plus profond et de plus hardi comme penseurs poser la question sociale (où va la société ? par où y va-t-elle ? comment peut-on orienter sa marche ?), et tenter d'y répondre. Foisonnement de doctrines et profusion d'auteurs ! Pensez à tous ceux qui se sont succédé, rien qu'en France, entre le Manifeste des Egaux et le syndicalisme révolutionnaire : Saint-Simon, Fourier, Cabet, Considérant, Louis Blanc, Proudhon, Malon, Lafargue, Reclus, et combien d'autres, moins connus, mais dont souvent la contribution n'a pas été moins importante. Cependant qu'en Allemagne, vous aviez Lassalle, Marx, Engels, Stirner, Kautsky, — en Angleterre, Owen, O'Brien, Morris, Wells — en Russie, Herzen, Tchernichewski, Bakounine, Kropotkine, Plekhanov, Lénine, etc, etc.

Contraste étonnant : depuis la fin de la première guerre mondiale, plus exactement depuis la Révolution russe, vous ne trouvez plus rien, plus d'œuvres et plus personne.

Cependant, dans ce domaine, les causes de la décadence, tout ou moins ses causes apparentes, sont plus faciles à déterminer qu'ailleurs.

Dans le camp « communiste », la dictature, la dictature intellectuelle s'appuyant sur la dictature policière, a tout tué. Les révolutionnaires russes et leurs épigones n'ont admis, ni en Russie, ni chez leurs satellites de l'étranger, d'autre littérature que celle qui célébrait leur pouvoir et la manière dont ils en usaient. Si bien que, dans ce compartiment du socialisme, tous les écrits, depuis un demi-siècle, ne sont, et ne sont, de plus en plus, qu'une effroyable logomachie

qui ne sert qu'à accuser d'hérésie ceux que l'on veut abattre, en les affublant, comme dans les premiers siècles de l'Eglise romaine, d'épithètes maudites qu'il suffit de prononcer pour terrasser l'adversaire ; dans le cas présent, « révisionnistes », « déviationnistes » « anti-marxistes-léninistes », « anti-parti », etc. Lisez n'importe quel écrit de n'importe quelle secte relevant de ce mouvement, orthodoxe ou hérétique, Khrouchtchevienne ou stalinienne, chinoise ou trotskyste, et vous n'y trouverez en fait d'« analyses marxistes » qu'un entassement puéril de vocables prétentieux sur la seule puissance magique desquels l'on compte.

Quant au socialisme non communiste, il y a beau temps qu'il a abandonné toute prétention, à avoir une doctrine ! Quelle doctrine socialiste aurait-on bien pu, en effet, élaborer pour tenter de légitimer l'expédition de Suez ou l'instauration de la guerre totale en Algérie ? Quelle doctrine socialiste peut-on trouver chez les gens du Labour Party britannique ou de la social-démocratie allemande, dont la seule préoccupation est d'éliminer de leurs programmes tout ce qui se rapporte à la socialisation des moyens de production, afin de ne point effrayer les électeurs petits-bourgeois dont on recherche les voix ?

Aussi est-ce, oserais-je dire, avec ravissement, que j'ai lu l'étude de Rimbart pour un nouveau manifeste socialiste.

Cette lecture me reportait soixante ans en arrière, alors que l'on cherchait encore à comprendre réellement les rouages de la société et à découvrir la manière rationnelle d'agir sur eux. Rimbart, en effet, décrit tels qu'ils sont, les courants sociaux et présente un moyen de les infléchir dans le sens désiré.

La théorie de Rimbart est simple et logique ; je me permets de la résumer brièvement.

Le but du socialisme est que le travailleur ne soit plus séparé de ses moyens de production. Que ce ne soient plus d'autres que lui qui les possèdent, qui les dirigent et qui en profitent. Or, si les travailleurs sont séparés de leurs moyens de production, c'était uniquement jusqu'à une date récente, parce que les moyens de production étaient, non leur propriété, mais celle du patron. Donc l'adversaire était le patron ; par conséquent, le socialisme se donnait comme but la destruction du patronat.

Mais aujourd'hui, par suite du grand développement des sociétés anonymes, le patronat a perdu beaucoup de son importance car dans toutes les branches essentielles de l'économie il n'y a plus de patrons, au moins au sens complet du mot. Les moyens de production y sont, en effet, devenus la propriété d'« actionnaires » qui sont, en fait, séparés tout autant que les travailleurs, de la possession réelle des moyens de production, car pas plus que les ouvriers, ils ne les commandent ; ceux-là qui en disposent réellement et qui en sont donc par conséquent les véritables maîtres, appartiennent à une autre catégorie d'hommes ; ce sont des hommes dont les caractéristiques sont assez variables, ils vont

du banquier gros porteur d'actions à l'ingénieur dont les capacités techniques se trouvent être, pour une raison ou une autre, indispensables à la marche de l'affaire.

Or, cette situation assez trouble qui résulte de la séparation entre la propriété et la responsabilité, a fait que l'Etat intervient de plus en plus dans l'économie, soit en s'emparant purement et simplement des grosses entreprises, soit en mettant sous son contrôle l'activité des autres.

Mais alors... du moment que l'Etat devient le maître, directement ou indirectement, des moyens de production, ce n'est plus le patron, ce n'est plus le capitaliste qui est responsable du divorce entre le travailleur et ses moyens de travail : c'est l'Etat. Ce que le socialisme doit donc se donner pour tâche aujourd'hui, de détruire. Ce n'est plus tellement le patronat puisque celui-ci tend à ne plus exister, mais l'Etat.

Or, comment détruire l'Etat ?

L'Etat a deux fonctions. L'une, celle que le socialisme a mise particulièrement en lumière, consiste à assurer l'« ordre social », c'est-à-dire à maintenir l'assujettissement des classes dominées par les classes dominantes ; l'autre, aussi ancienne, et sur laquelle les défenseurs de la bourgeoisie préfèrent insister, consiste à défendre l'ensemble de la population d'un territoire donné contre celle des pays voisins.

Eh bien ! pense Rimbart, si l'on enlève à l'Etat cette seconde raison d'être, la seule avouable, en fondant toutes les nations en une seule, l'Etat sera amené à disparaître et, du même coup, toutes ses fonctions économiques disparaîtront, ce qui fera que l'ensemble des moyens de production, dont l'Etat était devenu à peu près le seul détenteur, retombera entre les mains des travailleurs, ce qui signifie que le socialisme sera réalisé.

En conséquence, Rimbart nous invite, Rimbart invite tout le mouvement socialiste international à se donner pour tâche essentielle de supprimer les frontières par la « création d'une République universelle ».

On ne peut qu'applaudir à ce dessein, mais il ne faut pas se dissimuler que la tâche sera difficile, non seulement parce qu'il y a un long chemin à parcourir avant d'atteindre le but, mais aussi parce qu'il sera difficile d'amener la classe ouvrière à se donner un tel objectif.

Certes, presque partout en Occident, et particulièrement en France, le prolétariat n'est plus et sera de moins en moins patriote ; les ouvriers n'ont plus le désir de se battre pour qui que ce soit ou pour quoi que ce soit ; mais il ne suffit pas d'avoir une attitude négative à l'égard de la nation, pour être disposé à prendre une attitude positive en faveur de l'inter-nation ; se désintéresser de sa nation est une chose, se battre pour la fusion des nations en est une autre.

N'oublions pas, en effet, que quoiqu'il figurât à peu près dans tous les programmes socialistes depuis le fameux « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », soit depuis plus d'un siècle, l'internationalisme n'a jamais été l'objet, dans aucun pays, d'une sollicitude particulière de la part du prolétariat. Rimbart le remarque lui-même ; les Internationales socialistes ou syndicales ont vu leur activité internationale non seulement ne point croître au cours du temps, mais décroître. En fait, la seule Internationale animée d'un véritable internationalisme et qui seule tenta de s'organiser réellement selon un mode international, est la plus ancienne : C'est

la Première Internationale, l'« Association Internationale des Travailleurs », cet « enfant des ateliers parisiens mis en nourrice à Londres », comme disait l'un de ses fondateurs. Or, la fondation de la Première Internationale remonte à déjà presque exactement cent ans, et, détruite par la guerre de 70-71, elle n'avait guère vécu que la moitié d'une décennie. Par la suite, l'internationalisme de la Deuxième Internationale, jusqu'en 1914, ne fut guère que verbal et, depuis, pratiquement, la Deuxième Internationale n'existe plus ; quant à la Troisième Internationale, simple agent du Kremlin, elle n'a même jamais eu seulement la moindre velléité d'internationalisme.

Pour ce qui est de l'Internationale syndicale, plus encore que l'Internationale socialiste, elle n'a jamais existé que sur le papier, si l'on en excepte quelques mouvements internationaux organisés par le Secrétariat international des Transports.

Et puis, ce qui est peut-être encore moins encourageant, c'est que les tendances à « sortir de la nation » qui se sont manifestées depuis quelque quinze ans en Europe du fait du développement même de l'économie, se sont manifestées non au sein du prolétariat, mais au sein de la bourgeoisie. La création des nouvelles communautés économiques européennes, charbon-acier, marché commun, préludes, comme le voudraient leurs auteurs, à une Europe politiquement unifiée, n'a point rencontré un accueil particulièrement chaleureux de la part de la classe ouvrière des pays intéressés.

Cela, d'abord parce que toute une partie de la classe ouvrière, toute celle qui se réclame de Moscou est *contre*. Car le Kremlin préfère évidemment avoir à ses frontières une Europe divisée qu'une Europe unifiée. Ainsi, tout ce qui est « communiste » en France, en Italie ou ailleurs, est ouvertement adversaire de toute unification européenne, économique ou politique.

Quant à ceux qui ont gardé l'étiquette socialiste, ils n'ont pas pu, évidemment, prendre parti ouvertement contre ces tentatives de suppression partielle des frontières, mais leur action en faveur soit de la communauté charbon-acier, soit du marché commun, a été sans chaleur, et leur contribution à la formation de ces organisations fut à peu près nulle. Bien plus ! dans certains pays comme l'Angleterre et l'Allemagne, il semble bien que les partis ouvriers soient nettement en retrait sur les partis bourgeois, pour tout ce qui concerne la politique à suivre en vue de l'unification européenne.

En fait, communauté du charbon-acier, marché commun et campagne pour la constitution d'un Etat européen ont bien été l'œuvre d'une Internationale, mais cette Internationale n'a pas été une Internationale ouvrière, ce fut l'Internationale noire, l'Internationale catholique. C'est le M.R.P. en France, les partis démocrates-chrétiens en Allemagne et en Italie qui ont réalisé les institutions communes européennes ; les socialistes n'ont fait que suivre, heureux encore quand ils ne s'y sont pas franchement opposés, comme dans le cas du projet d'une armée européenne intégrée (Moch et consorts).

Voilà donc pourquoi l'œuvre à laquelle Rimbart nous convie, celle de donner comme tâche fondamentale du socialisme la réalisation d'un monde politiquement unifié, est une entreprise qui s'avère particulièrement difficile, mais ce n'est pas, certes, une raison pour ne point la tenter.

Robert LOUZON.

RÉVOLUTION DÉFIGURÉE ET INTERNATIONALE BAFOUÉE

Ce dimanche 8 décembre, la télévision nous offrait un film soviétique : **Le quarante-et-unième**, primé au festival de Cannes en 1955. Hommage unanimement approuvé par tous ceux qui, à mes côtés, regardent le petit écran. D'admirables images, malgré le « raccourcissement » imposé par les servitudes de la télévision : des interprètes et un langage — même en la puérilité de certaines répliques — d'une humanité saisissante. Mais l'un des plus clairvoyants d'entre nous souligne que — si artistique qu'elle soit — l'œuvre s'oriente selon les directives de la propagande soviétique.

Nous reconnaissons avec lui le caractère publicitaire de toute... exportation spectaculaire... d'un pays soumis au dirigisme absolu. Le gouvernement Khrouchtchev, engagé dans des négociations fructueuses avec des hommes d'affaires occidentaux, ne méprise aucun moyen de montrer l'excellence des produits soviétiques. Le film et les chœurs de l'Armée Rouge favorisent indirectement la conclusion de contrats avec les groupes Schneider et Alsthom, avec le trust international des diamants De Beers, avec la direction des usines Krupp, avec les exportateurs américains de grains, de farine et... d'alcool. Le Monde du 26 novembre 1963 annonce « que l'U.R.S.S. s'engage à acheter pour 400 millions de dollars de marchandises à l'Italie contre livraison de 25 millions de tonnes de pétrole. » Le public acceptera d'autant plus facilement de telles transactions qu'il aura été séduit et ému par la perfection de spectacles et d'auditions soviétiques.

Mais n'y a-t-il pas quelque danger dans la projection d'images traduisant des exploits révolutionnaires ? Le film en effet raconte l'odyssée d'un groupe de partisans perdus en 1920, dans le désert de sable qui va de l'Oural à la mer d'Azov, entre les troupes réactionnaires de Denikine et celles de Koltchak. Les séquences sentimentales et tragiques montrant la jeune fille bolchévik seule sur une île déserte avec un séduisant officier cadet qu'elle aimera et sacrifiera élèvent le débat jusqu'au sublime cornélien. N'est-ce pas un moyen de provoquer l'enthousiasme des jeunes ? Sans doute, est-ce la duperie persistante qui établit la filiation entre la Révolution d'octobre 1917 et le régime khrouchtchévien, en enterrant la contre-révolution stalinienne qui liquida l'héritage de celle-là et se stabilisa en celui-ci ? Mais ce sont là des évocations qui ne peuvent toucher que les nostalgiques d'un passé glorieux ou les promoteurs d'aventures épiques et vaines.

Les hommes d'affaires « occidentaux » apprécieront la valeur des techniques, sans redouter les fantômes d'un prolétariat en guérillas, liquidé, en ses meilleurs éléments, par la guerre civile et les purges stalinienne. Des soldats de l'An II qui « allaient l'âme sans épouvante et les pieds sans souliers » ne peuplaient-ils pas la toile de fond de la Troisième République, devant laquelle se jouaient des parades militaires, derrière laquelle s'accumulaient les profits d'une bourgeoisie... démocratique.

Mais ce qui détermine aujourd'hui l'adhésion au... « communisme » khrouchtchévien d'importantes fractions de la jeunesse intellectuelle du monde, ce ne sont pas les guenilles sacrées de la Révolution, ce sont les uniformes impeccables, les tanks, les fusées, les avions, les privilèges technocratiques, la discipline autoritaire, la servitude des masses ouvrières et paysannes, qui caractérisent toujours le régime soviétique. Les plus conformistes ont déjà choisi leurs places dans le système où l'obéissance consciente facilite l'as-

cension aux échelons supérieurs. Les moins dociles opposent à la hiérarchie khrouchtchévienne, la nébuleuse chinoise, dont la force encore potentiellement se révélerait demain irrésistible.

Ces jeunes « futurs chefs » ont depuis longtemps enveloppé les idéaux révolutionnaires dans « le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ». Pour eux, la Révolution, c'est **uniquement et exclusivement la prise du Pouvoir, le maintien au Pouvoir**, par tous les moyens, l'utilisation de la technique, l'organisation de l'économie, l'encadrement des exécutants de la base. En leur vocation « d'officiers subalternes » entre peut-être l'ambition d'un avancement rapide jusqu'aux grades supérieurs. Mais en est exclue l'idée du service anonyme, du sacrifice désintéressé. Les héroïques partisans du film soviétique, c'est la légende dorée d'une Eglise qui offre aujourd'hui aux jeunes clercs l'opulence de ses « bénéfices » et la sécurité de ses titres et immunités.

L'IMPITOYABLE LOGIQUE... « MARXISTE »

Nous ne sommes pas seuls à constater la rupture entre le communisme orthodoxe et toute doctrine révolutionnaire.

C'est la position sur laquelle se tiennent depuis plus de quarante ans les disciples du marxiste italien de gauche : Bordigha, qui ont fondé le Parti Communiste internationaliste.

Nous les y rencontrons, au carrefour de nos routes divergentes. Comme eux nous avons constaté que depuis la victoire de Staline : « le pouvoir soviétique n'avait plus rien de prolétarien, qu'il n'y avait plus rien à défendre en U.R.S.S., où il n'y avait pas un brin de socialisme économique ». Ces marxistes de stricte obéissance rejetaient même l'affirmation de Trotsky en 1929 sur « le prolétariat classe économiquement dominante en U.R.S.S. à cette époque »... car « le prolétariat ne domine économiquement que dans la mesure où le salariat a cessé d'être la forme économique dominante, c'est-à-dire là où le prolétariat a cessé d'exister en tant que classe ». Encore sent-on dans leurs propos — cependant lourds d'anathèmes — quelque respect pour la personnalité du grand artisan d'octobre 1917. Mais cela ne va pas jusqu'à ménager les trotskystes, obstinément fidèles à des formules du Vieux, aujourd'hui surannées. Ceux qui n'ont pas compris aujourd'hui que « la restauration violente s'était produite avec l'écrasement de l'opposition russe par Staline, c'est-à-dire l'écrasement du parti bolchévik par le nationalisme russe ; ceux qui n'ont pas été éclairés par les opérations et alliances impérialistes de l'U.R.S.S. depuis 1939, sont à la fois des imbéciles et des renégats achevés de l'internationalisme prolétarien ».

Croire que le prolétariat reste « la classe dominante dans la Russie khrouchtchévienne du profit d'entreprise, du fructueux commerce international, de l'exportation du capital, c'est s'incliner devant le parasitisme social, la richesse bourgeoise des innombrables sangsues qui réclament aujourd'hui à grands cris la déstalinisation, le retour à la pleine démocratie ! Mais ne plus le croire et le cacher, parler encore et toujours de socialisme soviétique, c'est prouver qu'on est un ami conscient des parasites, donc « une canaille pure et simple » qui défend en Russie le parasitisme, parce qu'elle en profite dans les autres pays avancés. »

Les injures ne nous conviennent guère. Sans doute s'imposent-elles en conclusion de certitudes définitivement acquises, garantissant la pureté de

la secte. Nous pourrions sans doute relever des jugements aussi méprisants à l'égard des syndicalistes révolutionnaires dans la prose bordighiste... ou trotskyste. Mais on doit accorder à ces critiques impitoyables, le bénéfice d'une logique intransigeante. Ce qui détermine leur activité principale, c'est le rétablissement de la « **théorie du communisme marxiste dans les conditions actuelles nettement contre-révolutionnaires** ». Or cet éclaircissement préalable conduit fatalement à la condamnation sans réserves de tous les révisionnismes qui portent presque toujours un titre national et une raison sociale « nationaliste ». Au sein de ce que l'on appelle encore — par antiphrase — le monde communiste, ce ne sont pas des tendances qui s'opposent, mais des Etats : communisme soviétique, communisme chinois... ou même castrisme et titisme. Nous sommes loin d'adopter les impératifs absolus des bordighistes, leurs postulats préalables, tranchants comme des couperets de guillotine. Mais de leur point de vue, on doit qualifier de révisionnisme et d'opportunisme tout ce qui soumet la doctrine aux intérêts immédiats d'un Etat ou plutôt de l'oligarchie maîtresse exclusive d'un Etat, qu'elle soit issue d'une révolution ou de l'escamotage d'une révolution.

L'expérience bolchéviste justifie cette discrimination. Pour ces marxistes authentiques, il fallait constituer, dès 1917, « un parti communiste international auquel la section russe et par voie de conséquence directe l'Etat soviétique auraient été subordonnés. » Faut-il rappeler que c'est exactement le contraire qui s'est produit ?

LA REVOLTE ROUMAINE

On s'interroge sur l'attitude du gouvernement roumain qui — à la différence des autres satellites de l'U.R.S.S. — ne s'aligne pas facilement dans l'unanimité (!) khrouchtchéviennne. On s'étonne que, contrairement aux consignes de Moscou, la presse roumaine ait publié en mai et en juin 1963 les thèses chinoises parallèlement aux thèses soviétiques. Mais on oublie de signaler qu'en juin 1962 le délégué roumain au Comecon avait refusé « d'entériner la décision accordant à cet organisme à direction soviétique un droit d'intervention dans les économies nationales des pays membres. » Attitude officiellement et publiquement approuvée par la direction communiste roumaine le 9 mars 1963.

Nous avons déjà dénoncé les conditions draconiennes imposées par l'U.R.S.S. dans ses contrats avec ses satellites. En 1960, cette monstrueuse vassalisation était révélée à Moscou même, lors de la liquidation de l'héritage stalinien. Mais le Comecon avec des méthodes plus souples entend réserver à la Roumanie le rôle exclusif de producteur agricole et de fournisseur de produits pétroliers.

La révolte du gouvernement ex-stalinien de Gheorghiu-Dej a naturellement — comme en Yougoslavie depuis 1948 et en Hongrie en 1956 — emprunté au nationalisme le plus pur l'essentiel de sa résistance. On a même tiré de prison plusieurs chefs de la Garde de fer et des personnalités de droite — et confié une mission « d'éducation socialiste » (!) à Nichifor Crainie, dirigeant, « lors de la vassalisation nazie, de plusieurs publications d'un antisémitisme forcené. »

CONFLIT IDEOLOGIQUE ?

On éclairerait peut-être le conflit « idéologique » entre Khrouchtchev et Mao-Tsé-Toung par quelques aperçus sur la rupture des plus importantes relations économiques entre les deux Empires. La Chine n'a pu remplir ses obligations en fournissant à l'U.R.S.S. les contingents fixés dans les accords

commerciaux. L'U.R.S.S. n'avait pas la possibilité d'agir à l'égard de la Chine populaire, comme en 1948 à l'égard de la Yougoslavie, menacée d'asphixie par un blocus rigoureux, ou en 1956 à l'égard de la Hongrie soumise par l'intervention des blindés russes. Elle a cependant rappelé ses experts et techniciens sans lesquels les machines fournies à la Chine se révélaient inutilisables. Tout cela ne peut nous surprendre. Et dans la polémique engagée, on trouve des deux côtés l'éclatante confirmation des observations sévères que nous avons formulées ici. Dans le *Monde diplomatique* d'octobre 1963, M. Robert Guillain aboutit à deux conclusions singulièrement édifiantes. D'une part l'échec totale du grand bond en avant chinois de 1958. D'autre part la certitude que le plan d'industrialisation dépendait des experts, du matériel et de la technique russes « **l'aide finie, le plan d'industrialisation s'effondre** ». Dans le quotidien *Borba* de Belgrade (24-10-63) Vasil Magdeski s'étend avec quelque complaisance sur les affaires prévues, ou déjà négociées entre la Chine et les pays capitalistes de l'Occident. On sait déjà qu'en 1961-1962, 522 millions de dollars de blé capitaliste (venu du Canada et de l'Australie) ont contribué au... succès de la nouvelle grande expérience socialiste « miraculeuse » et décisive, engagée par Mao-Tsé-Toung, depuis que le bon papa Khrouchtchev l'a lâché. Il faudrait de nouveaux contingents de céréales occidentales, pendant les trois prochaines années. Cependant la Chine pourrait réduire ses importations alimentaires, afin d'acheter du matériel au Japon... peut-être des ceintures pour les ventres creux du peuple élu.

Vasil Magdeski pense en effet que la Chine ne peut s'approvisionner qu'en disposant de crédits importants, car ses réserves financières sont à peu près nulles. Cependant, il faut que les exportations chinoises vers les pays du socialisme européen dépassent les importations venues de ces mêmes pays. Pourquoi ? Parce qu'il faut qu'en 1963 et en 1964 la Chine rembourse la majeure partie des crédits accordés par les vassaux khrouchtchéviens. « Alors, à la fin de 1964, elle pourra diriger vers d'autres marchés une partie considérable des articles qu'elle exporte actuellement vers les pays socialistes ».

On avouera que de telles prévisions éclairent sans doute le conflit... idéologique entre maoïstes et khrouchtchéviens mais édifient aussi ceux qui ont combattu pour le communisme sous les plis de l'Internationale.

LE CAS DU VENEZUELA

Cependant l'organe des bordighistes ne ménage pas plus les oppositionnels plus ou moins... « chinois » de la *Voie Communiste* que les trotskystes, soviétophiles incurables.

C'est justement le cas du « castrisme » qui détermine leur intervention. En effet, le numéro de juin-juillet 1963 de la *Voie Communiste* a publié sous le titre : « **Cuba, Moscou, les dangers d'un voyage** » une sorte d'apologie assez sinieuse du castrisme. Apologie ?... le mot peut être pris ici dans son sens original : un discours dans lequel pour écarter une accusation, on entraîne les juges sur une autre voie.

Il s'agit de prouver que Castro, hôte de l'U.R.S.S. pendant trente-huit jours ne s'est soumis que verbalement aux contingences khrouchtchéviennes mais qu'en fait il sympathise toujours avec les communistes chinois. Pour prix des concessions de caractère surtout verbal qu'il a faites aux soviétiques Castro a obtenu des avantages très substantiels « En particulier qu'ils cessent surtout de tirer de scandaleux profits de l'aide qu'ils lui apportent en se décidant enfin à lui payer son sucre au prix mondial. »

Ainsi donc, les Yankees colonisaient Cuba en lui achetant son sucre au-dessus des cours. Et l'U.R.S.S. l'a libérée en lui achetant au-dessous des cours. Le sauveur, le bon papa Khrouchchev serait-il de la race des philanthropophages, définie par Lucien Descaves dans « Barabbas » ?

Mais cette révélation nous paraît moins grave qu'un autre aveu singulièrement compromettant pour Fidel Castro.

« La révolution à Cuba est condamnée si elle ne prend pas sur le continent latino-américain (au Venezuela par exemple, ou en Colombie). Et d'autre part « c'est la révolution sur le continent latino-américain qui est condamnée, si elle meurt à Cuba ».

Il n'était pas besoin d'une autre explication du terrorisme pro-castriste au Venezuela qui a tenté de saboter les dernières élections et que la cuisante défaite des partis castro-communistes ne semble pas avoir découragé.

Que Castro dépende économiquement, totalement de l'U.R.S.S. ne semble pas contestable. Nous avons déjà dit, au cours de notre débat sur Cuba que la cause réelle de la rupture entre Cuba et les Etats-Unis tient peut-être dans la substitution du pétrole soviétique au pétrole vénézuélien. S'il est vrai que l'île de l'Amérique latine reçoit 13 % des exportations soviétiques de pétrole, l'importance primordiale du pétrole pour le client répond sans doute à l'importance exorbitante du client pour le pétrole.

Cependant l'U.R.S.S. ne semble pas disposée à provoquer artificiellement des révoltes en Amérique latine. Mais le parti communiste vénézuélien obéirait aux consignes chinoises et appuierait la subversion inspirée par le castrisme et armée sans doute par Castro.

C'est que, nous diront les gens de la « Voie Communiste », l'expérience castriste dépend du succès révolutionnaire au Venezuela.

Vous pensez peut-être que la situation objective justifie ces tentatives révolutionnaires.

La révolte serait-elle provoquée par la misère ? Certes, malgré les bénéfices réalisés par l'Etat, grâce au pétrole, la moitié de la population vit encore dans une pauvreté matérielle et intellectuelle, difficilement supportable.

Mais le Venezuela semble le pays d'Amérique latine où les progrès sociaux furent les plus rapides depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Bettancourt — et c'est là que le revenu par habitant est le plus élevé, de tous les Etats qui vont de la Patagonie au Mexique.

S'agit-il de se révolter contre la tyrannie d'un gouvernement qualifié par Castro et ses partisans vénézuéliens de dictatorial et répressif. Cependant ceux qui tiennent ces propos sont des parlementaires qui, tout en approuvant le terrorisme ont continué à jouir de l'immunité parlementaire. Les élections, malgré les terribles menaces de l'opposition armée se sont déroulées avec le maximum de liberté et de sécurité pour tous les partis.

Le Venezuela est-il encore soumis au féodalisme ? La réforme agraire semble cependant avoir assez bien réussi, puisque 60.000 paysans ont été installés sur des terres, avec des maisons, l'eau, des routes et des subventions.

La révolte a-t-elle un caractère ouvrier ? Bien au contraire, les syndicats ouvriers soutiennent le gouvernement, en formant même des détachements armés qui sont intervenus efficacement lors du soulèvement pro-castriste de Puerto-Cabello. Et tous les observateurs s'accordent pour reconnaître que les travailleurs urbains ont obtenu de substantiels avantages.

Les extrémistes seraient soutenus essentiellement par les étudiants des universités et des écoles su-

périeures, des ratés intellectuels, des « outlaw » dont l'ignorance des problèmes politiques et sociaux outrage la raison et le bon sens. (3)

Nous connaissons ces éléments qui ont figuré parmi les premiers fascistes de Musolini et les S. A. d'Hitler.

Ils ont été gagnés par la propagande communiste et crypto-communiste qui avait dominé dans les hautes écoles et les Universités sous la dictature sanglante de Pérez Jiménez, tolérée par celui-ci avec une complaisance suspecte.

Ces gens-là ont tout naturellement « revigoré » l'antiaméricanisme traditionnel, aussi virulent et aussi significatif que l'antisémitisme hitlérien.

Tout cela dira-t-on ne peut convaincre des « révolutionnaires »... marxistes ? Aussi ne le tentons-nous pas.

Qu'il s'agisse de l'U.R.S.S., de ses vassaux européens, de la Chine, de Cuba, de l'Amérique latine et de l'Afrique, nous restons fidèles aux préalables révolutionnaires que nous avons formulés après bien d'autres :

1. La réalisation du socialisme est conditionnée par l'industrialisation.

2. Le socialisme ne se conçoit pas hors d'un mouvement ouvrier libre.

3. Il ne peut exister de socialisme authentique dans un seul pays, même élargi aux limites d'un Empire. C'est exclusivement sur le plan international qu'il faut envisager désormais la solidarité ouvrière, l'action ouvrière, la victoire du socialisme ouvrier.

Roger HAGNAUER.

Parmi nos

LETTRES

Salaires et salariés

De G. LAMIZET (Tunisie) :

Je voudrais dire un mot sur cette question des salaires et des salariés qui reste à l'ordre du jour de la R.P. Peut-on aujourd'hui distinguer absolument « un patron qui met son affaire en société, reste majoritaire dans cette société et en devient directeur », et que Louzon regarde comme un « faux salarié » (R.P. de novembre), d'un directeur ordinaire, qu'il regarde comme un « vrai salarié » ? Ne sont-ils pas tous deux des exploités ? N'appartiennent-ils pas tous deux à la classe dirigeante ? Et, plutôt que le « salaire moyen » des salariés français, ne conviendrait-il pas d'examiner (en considérant, déduction faite des investissements, le revenu national, et non pas la masse des salaires) le revenu moyen des citoyens français. Voilà un chiffre à faire connaître. On saurait ainsi qui, parmi les Français, ne gagne pas assez, s'il travaille, et qui gagne trop, qui est exploité et qui est un exploitateur, fût-il un « vrai salarié », et dans quelle mesure.

Notre réunion d'abonnés

De G. YVERNEL (Paris) :

La réunion des abonnés et lecteurs de la R.P. du 9 novembre fut, à mon avis, une réussite, tant au point de vue critiques, échanges de vues que suggestions. Une atmosphère de réelle camaraderie y régnait, donnant à cette réunion un sérieux, une détente propres à revigorer les militants. Pourtant le « Noyau » y encaissa de bons coups, mais aucune irrascibilité, aucun emportement... et il est bon de le rapporter, car le fait est rare à notre époque.

Il me semble que de telles réunions devraient avoir lieu plus fréquemment ; ce serait un bien pour la R.P. que de tâter le pouls de ses lecteurs, un bien, aussi, pour ceux-ci de se retrouver, ne serait-ce que deux fois par an.

Aux Etats-Unis, les syndicats et la lutte des Noirs

Une petite dépêche, provenant de Washington au mois d'août de cette année, n'a guère trouvé l'attention qu'elle méritait pourtant : cette dépêche nous informait que la Centrale des Syndicats américains, l'AFL-CIO, avait décidé de ne pas participer à la fameuse « Marche sur Washington », organisée par la quasi-totalité des organisations noires et patronnée, presque officiellement, par l'administration du président Kennedy.

Quelle était la raison d'une telle décision, prise par l'ensemble des membres de la commission exécutive, contre deux voix seulement : celle de Philip Randolph, président du Syndicat des porteurs de wagons-lits (dont les membres sont exclusivement des noirs) et celle de Walter Reuther, président du Syndicat des ouvriers de l'automobile ? Les raisons officiellement indiquées dans un communiqué ne pouvaient guère être considérées comme valables ou comme convaincantes : cette marche sur Washington, nous disait-on, ne pourrait guère contribuer à la progression des droits civiques pour la population noire des Etats-Unis...

Rappelons que le but de la « marche » était assez restreint : il s'agissait de soutenir la législation présentée par le président Kennedy au Congrès américain :

1. Interdiction de la discrimination raciale dans les entreprises publiques ;
2. Obligation pour les écoles de pratiquer l'égalité raciale ;
3. Refus de fonds publics aux entreprises pratiquant la discrimination raciale.

En réalité, derrière le communiqué anodin de la centrale syndicale se cache un drame profond, à savoir que le syndicalisme américain joue dans la révolution qui s'amorce aux Etats-Unis avec la lutte violente de la population noire pour ses droits légitimes le rôle de frein plutôt que celui d'un animateur qu'on était en droit d'attendre de lui.

Certes, officiellement, l'AFL-CIO prend constamment position en faveur de l'égalité raciale ; en fait, la plupart des syndicats adhérents s'y opposent, et en particulier, les syndicats de métier dont l'influence reste considérable à l'intérieur de la centrale américaine.

La plupart des syndicats de métier jouent même le rôle essentiel dans l'attitude qui consiste à exclure les noirs des possibilités d'apprendre un métier qualifié, en particulier dans l'industrie du bâtiment, et cela parfois contre la volonté de quelques employeurs : et cela ne se passe pas uniquement dans le Sud, mais également dans le Nord : ainsi à New York où, pendant des mois, les organisations des Noirs ont dû organiser des manifestations pour une « embauche équitable » des Noirs, très souvent contre la volonté contraire des différents syndicats de métier. C'est à New York et dans d'autres grandes villes du Nord que le chiffre des ouvriers noirs qualifiés est le plus bas : la plupart des syndicats de métier ont jusqu'à présent systématiquement refusé d'admettre les ouvriers noirs dans les centres d'apprentissage.

Dans le sud des Etats-Unis, les ouvriers noirs travaillant dans l'industrie du textile forment moins de deux pour cent de l'ensemble des travailleurs ; dans les Etats de Virginie et Caroline du Sud, aucun ouvrier noir n'a eu, jusqu'à présent, la possibilité de voir son « statut » de manœuvre transformé en celui d'un ouvrier qualifié : dans la plupart des cas la résistance provenait des organisations syndicales affiliées à l'AFL-CIO.

En face d'une telle situation, les proclamations officielles de la centrale syndicale sur sa volonté de promouvoir à « l'égalité raciale » dans les lieux de travail apparaissent comme tragiquement dérisoires. Le fait est que la résistance contre la progression civique et sociale des Noirs se situe essentiellement au niveau de la « base » : au sud comme au nord des Etats-Unis, ce sont essentiellement les « petits blancs », les blancs pauvres ou les moins fortunés qui se sentent menacés par « l'invasion des Noirs » ou qui sont mûs par des préjugés raciaux profondément enracinés.

Même dans les industries de masse, dans l'acier et dans l'automobile par exemple, cette peur et ces préjugés existent, mais ils y sont généralement combattus par les organisations syndicales, alors que les leaders des syndicats de métier se mettent trop souvent au diapason de la « base » qui, malheureusement, loin de reconnaître les mouvements des Noirs comme une grande force d'émancipation, les ressentent comme une menace.

La décision de l'AFL-CIO de ne pas participer à la « marche sur Washington » s'explique alors facilement : les membres de la Commission Exécutive avaient peur d'affronter les craintes et les préjugés, et l'on assiste ainsi au spectacle peu réjouissant que les organisations qui luttent pour l'égalité raciale soient obligées de réclamer une législation adéquate pour forcer les syndicats réticents d'abolir la ségrégation raciale dans leurs rangs !

Cela est d'autant plus grave que la véritable révolution qui est reflétée par la lutte des organisations noires se situe avant tout au niveau social : il s'agit, certes, d'abolir la discrimination raciale dans les écoles, les restaurants et hôtels ; mais il s'agit avant tout d'aboutir à une complète « intégration », de la population noire dans le mécanisme social des Etats-Unis. C'est cela le but suprême, et cela implique une véritable révolution sociale, aussi considérable, sinon plus, que le mouvement qui aboutissait, dans les années trente, à la formation d'organisations syndicales à l'échelle industrielle.

Une telle révolution peut paraître impensable à l'heure actuelle : dans le Sud, la ségrégation est encore presque totale ; dans le Nord, où la discrimination raciale est « importée », « l'égalité raciale » dans le domaine de l'habitation, par exemple, dure, selon un mot qui a fait fortune, l'espace du moment où le premier Noir a pris possession d'un logement dans un « quartier blanc » et où le dernier blanc a déménagé...

Mais le vrai problème, le problème social, ressort des indications et chiffres que nous empruntons à une revue américaine : le revenu annuel moyen d'un ouvrier noir est de 3.075 dollars, le revenu annuel moyen d'un ouvrier blanc s'élève à 5.137 dollars.

En ce qui concerne les femmes, les chiffres correspondants sont respectivement de 1.276 et 2.537 dollars. Le pourcentage des Noirs qui, à un degré quelconque, exercent un travail qualifié s'élève à 16 %, celui des blancs à 40 %.

Il est inutile qu'un garçon noir apprenne le métier de plombier, de maçon, d'électricien ou de typographe : aucun des syndicats de métier n'admettra qu'il puisse travailler dans une des firmes sous son « contrôle ». Enfin : 13,8 % de la population noire en état de travailler sont en chômage. Chiffre correspondant pour la population blanche : 7 %.

Il est évident que les choses sont en train de « bouger » aux Etats-Unis, dans le Sud d'abord, où les nouvelles formes de lutte employées par les organisations noires ont abouti à la création d'un mouvement qui, à la longue, s'avèrera irrésistible ; il s'y ajoute « l'intérêt bien compris » des industriels et commerçants qui, eux, bien que réticents, sont bien obligés de « compter » matériellement avec la population noire. Restent plus que réticents, c'est-à-dire haineux et totalement imbus de préjugés raciaux les « petits blancs », dans le Sud aussi bien que dans le Nord qui craignent « l'invasion » des Noirs et qui redoutent de perdre leur « statut social ».

L'attitude des organisations syndicales, on l'a vu, s'en ressent. Mais si le syndicalisme américain ne réussit pas à changer d'orientation, à faire un effort énorme d'éducation parmi les travailleurs, il ne passera pas seulement à côté de la révolution qui est en gestation aux Etats-Unis, mais il court même le risque d'être écrasé par elle. Voilà le « drame » dont a parlé récemment un responsable syndical.

Gérard SANDOZ.

LES " GAUCHES " ET L'EVENTAIL SOCIAL

Le Chili vit dans une atmosphère électorale depuis le début de l'année 1963 et s'y maintiendra jusqu'en septembre 1964, c'est-à-dire jusqu'à la désignation du Président de la République. Dans ces conditions, les problèmes économiques et sociaux, pourtant pressants, servent de prétextes à des propagandes plutôt que de sujets d'études. Les solutions esquissées par les candidats et leurs partis sont renvoyées à l'an prochain et nulle organisation ne tente, ou n'imagine possible d'intervenir dès à présent pour régler certaines questions angoissantes, comme celle de l'inflation, de la hausse rapide et constante des prix, du piétinement des salaires, du chômage. La démocratie politique chilienne, si souvent présentée — ici et à l'étranger — comme un système exemplaire, appelle donc des réserves quant à son efficacité, à moins qu'on ne confonde démocratie de parole et de discussion avec démocratie d'intervention et de responsabilité.

Bien tenue en main par les partis socialiste et communiste — alliés électoralement au sein du F.R.A.P., le Front d'Action Populaire — la Centrale Unique des travailleurs ne manifeste son existence que par des communiqués propices à la création d'un courant antigouvernemental et à sa canalisation vers le bloc des gauches.

La C.U.T., malgré son battage et son titre, ne contrôle d'ailleurs que des troupes clairsemées. Elle déclare compter plus de 300.000 affiliés mais un examen détaillé des fédérations et syndicats considérés comme membres permet de réduire considérablement cette prétention. Plus de la moitié des organisations théoriquement affiliées n'ont de liens avec la Centrale qu'aux époques de congrès. De ce qui reste, un quart environ cotise effectivement. Par ailleurs, les fédérations les mieux enracinées et les plus solides, qu'elles soient ou non inscrites sur les registres de la C.U.T., mènent une existence autonome, sans discipline confédérale ; c'est le cas notamment pour les mineurs du cuivre, pour les ouvriers des cuirs et peaux, pour les cheminots, pour les travailleurs de l'imprimerie, etc.

En réalité, les luttes d'influence politiques au sein de la Centrale, la mainmise des partis communiste et socialiste sur l'appareil dirigeant, l'élimination des anarcho-syndicalistes, des démocrates-chrétiens et des radicaux des fonctions responsables, ont contribué à réduire la fédération à un rôle d'instrument d'agitation. Simultanément, et par réaction naturelle, chaque fédération de métier ou d'industrie a pris ses distances, et le militant syndicaliste tend à disparaître au profit de « gérants » de syndicats corporatifs.

La division du monde des salariés se trouve accentuée par la structure même des classes chiliennes, caractérisée par une grande fluidité. Bonne partie de la classe ouvrière est composée de manœuvres sans qualification, venus des régions agricoles et qui ne possèdent pas d'emploi fixe. Si des corporations comme le bâtiment — ou du moins certaines de ses catégories — la chaussure ou le livre maintiennent encore une certaine cohésion et absorbent les nouveaux venus par l'apprentissage, les intègrent et leur transmettent des traditions de combat et de dignité ouvrière, d'autres, nées de l'industrie moderne à base d'ouvriers non professionnels, provoquent la naissance de syndicats-maisons, de bureaucratie syndicale manipulative ou, plus encore, contribuent à créer des foules avides de sécurité, celle-ci étant attendue du parti ou de l'Etat.

Les travailleurs à col blanc, employés et fonctionnaires, longtemps liés au parti radical, ont bénéficié de l'attention de nombreux gouvernements et jouissent aujourd'hui de statuts particuliers qui les coupent de l'ensemble des salariés. Même si les avantages anciens ont été limés ou

réduits, l'espoir de les récupérer subsiste, et cet espoir repose sur la nature du gouvernement à venir.

Dans le camp politique, aucun parti ne se revendique de la seule classe ouvrière, car ce caractère spécifique lui enlèverait tout espoir de triomphe électoral. Il n'y a que les nébuleuses trotskystes qui s'entêtent à parler de politique de classe, mais elles sont formées en général d'intellectuels.

Le parti communiste, légal, bien organisé, disposant d'un quotidien qui tire à 20.000 exemplaires, est dirigé par un vieil appareil, inchangé lequel a survécu à tous les tournants et volte-faces. Il possède une influence non négligeable dans les milieux intellectuels, dans les professions libérales, dans les cercles universitaires. Sa base prolétarienne est fournie principalement par les travailleurs sans qualification et les nouveaux venus à la ville. Il s'efforce depuis plusieurs années de s'implanter parmi les ouvriers agricoles et les petits propriétaires paysans. La question est de savoir si son rôle d'« intégrateur » des populations rurales à la vie citadine ne lui joue pas des mauvais tours. Ainsi, son effort pour mobiliser les habitants des « quartiers champignons », et de leur faire revendiquer la construction de maisons à bon marché, de même que sa tactique d'occupation des terrains inhabités par des groupes de familles sans logis ou mal logées, avec édification rapide de baraques et de cabanis pour empêcher que les nouveaux installés ne soient délogés, ont réussi à lui assurer de nombreuses sympathies. Mais, phénomène curieux, la discipline électorale des populations ainsi groupées ne dure guère. Dès lors qu'il est inséré dans une vie quasi-normale, l'ex-errant, l'ancien habitant du bidonville effectue son choix politique en fonction de nouveaux problèmes, ou ne s'intéresse plus à la politique.

C'est au terme d'une longue période de crises et de scissions que le socialiste Ampuero est parvenu à recréer un parti structuré, qu'il dirige effectivement. Le parti socialiste, bien organisé surtout dans la capitale, ne possède une base solide que dans de rares corporations, celle des travailleurs municipaux en particulier. Ses cadres sont fournis par une petite bourgeoisie d'intellectuels, d'employés et de fonctionnaires. Peu enclin aux manifestations publiques, Ampuero — dont les aventures tactiques sont innombrables et comprennent entre autres, un « flirt » avec le régime démagogique, de type justicialiste, du général Ibanez — contrôle étroitement la vie intérieure du parti et aiguise son couteau quand on lui parle des « frères » communistes. C'est pourtant Salvador Allende qui a été proposé par le Parti socialiste, pour être candidat du Front social-communiste. Or, Allende est plus enclin à travailler étroitement avec le P.C. qu'aucun autre leader socialiste. Cette situation paradoxale nous promet de beaux jours, pour le cas où la coalition du F.R.A.P. triompherait aux élections présidentielles.

Chez les radicaux, parti classique des classes moyennes, la décomposition est en marche. Leur participation aux ministères de l'actuel président, Jorge Alessandri, en compagnie des libéraux et des conservateurs, porte-parole des couches sociales privilégiées, les place en mauvaise posture, et les socialistes s'efforcent de les grignoter. Mais ils comptent sur le fait que c'est l'un des leurs, Julio Duran, qui se présente aux élections présidentielles, pour rassurer leur nombreuse clientèle installée dans les administrations publiques.

Quelle signification donner au parti démocrate chrétien, en pleine croissance, et dont le candidat, Eduardo Frei, espère remporter la présidence. Issue d'un groupement de jeunes, dissidents du parti conservateur, qui porta le nom de « Phalange nationale », la démocratie chrétienne a longtemps

et patiemment travaillé pour devenir le premier parti chilien, titre remporté aux élections d'avril 1963, avec 450.000 voix. Longtemps tenu en lisière par la hiérarchie catholique, qui lui préférerait la tradition conservatrice, dénoncé par la gauche comme un courant de droite, et par la droite comme un cheval de Troie des idées subversives, sans doctrine bien définie, balançant entre le nationalisme populaire et le pro-soviétisme, le Parti démocrate-chrétien a fini par créer des cadres jeunes et bien préparés, et possède aujourd'hui des assises solides, non seulement dans la petite

bourgeoisie, chez les étudiants (il vient d'enlever la majorité, pour la neuvième fois consécutive, à l'Université du Chili), mais aussi dans la classe ouvrière et chez les paysans qu'il dispute aux communistes sur le plan de l'organisation. Plus nettement que les deux partis de gauche, la démocratie chrétienne reflète enfin la poussée de la nouvelle couche sociale disponible : techniciens, administrateurs, économistes et personnel politique qui ne peuvent plus percer dans le cadre de la vieille société libérale.

27 octobre 1963.

L'ITINERANT.

NOUVELLES INTERNATIONALES

sans commentaires (ou presque)

SUEDE

« Se plaignant d'être moins bien rétribués que leurs confrères danois et finlandais notamment, les adhérents du syndicat des artistes de la radio-télévision ont décidé de se mettre en grève à partir du 1^{er} décembre. La direction de la radio-télévision, qui est un organisme d'Etat, a décidé, de son côté, de procéder à un lock-out. Le conflit qui s'annonce de longue durée, fait suite à l'échec des négociations salariales entamées il y a plusieurs semaines par les acteurs et les musiciens suédois. »

Nous ne sommes pas en France, mais en Suède, pays du socialisme réformiste, où règne « l'état de bien-être ». Notre gouvernement peut aller y chercher d'utiles exemples (utiles pour lui). Encore des illusions qui s'en vont ! Mais qu'en pensent nos camarades de la S.A.C. (Sveriges Arbatares Centralorganisation) ?

DANEMARK

« Le Syndicat des acteurs et musiciens a interdit à ses membres de prêter leur concours à toute émission ou enregistrement destiné à la Suède afin de marquer sa sympathie aux artistes suédois de la radio et de la télévision en grève depuis le 1^{er} décembre. Une grève similaire au Danemark, en 1961, avait duré dix semaines. »

Allons ! voilà au moins un geste de solidarité internationale !

« Pour s'être mis illégalement en grève durant quinze jours, au début de novembre, à double fin de réclamer une augmentation de salaire et de protester contre la politique économique du gouvernement, cinq cent quatorze ouvriers des grands chantiers de construction navale de Copenhague, Bourmeister et Wain, ont été condamnés par le tribunal des prud'hommes à 600 couronnes d'amende par tête (420 F). »

« De son côté, le Syndicat des fondeurs s'est vu infliger par la même instance une pénalisation de 1.500 couronnes pour avoir diffusé à la suite d'une réunion plénière un communiqué de sympathie aux grévistes au lieu de les exhorter à reprendre leur travail. »

« Si l'on compte les manques à gagner de ces deux semaines, ce débrayage aura coûté 650.000 couronnes (455.000 F) en tout aux protestataires. Ceux-ci n'ont pas renoncé pour autant à obtenir gain de cause. Ils ont décidé de poursuivre « par voie légale », avec le patronat, des pourparlers qui sont actuellement en cours. »

Eh bien ! nous ignorions que de telles choses pouvaient exister à nos portes (le Danemark est à nos portes), dans un pays que nous nous imaginions démocratique et qui ne connaît pas « le gaullisme ». Nous n'en sommes quand même pas encore là !

IRLANDE DU NORD

« Plus de deux mille ouvriers des chantiers navals Harland et Wolff ont été mis à pied jeudi parce qu'ils

avaient participé à une grève symbolique malgré les avertissements de la direction. On s'attend après cette mesure que les dix mille ouvriers des chantiers se mettent à leur tour en grève. Les responsables syndicaux ont été convoqués auprès du ministre du Travail, M. Herbert Kirk. »

PORTUGAL

« Le procès de neuf ouvriers accusés d'avoir distribué de la propagande communiste s'est ouvert jeudi à Lisbonne. »

BULGARIE

« Deux citoyens bulgares nommés Piralkov et Maniov, condamnés à mort par le tribunal de première instance de Kardjali pour avoir tenté de traverser illégalement la frontière en mars dernier « afin de se mettre à la disposition des services de renseignements étrangers », ont été fusillés, annonce un communiqué du procureur général de la république. »

ESPAGNE

« Le président des Cortès a dit que M. Kennedy était « un homme bien intentionné qui avait su éviter les horreurs d'une troisième guerre mondiale ». Il a ajouté que son assassinat était « la preuve que la liberté sans frein est la compagne du crime et la mère de l'anarchie. »

« ... En vertu d'une nouvelle loi, un tribunal d'ordre public de caractère civil est créé à Madrid, et sa juridiction s'étendra sur tout le territoire national. Ce tribunal est chargé de juger les délits contre la sûreté de l'Etat, contre le chef de l'Etat et le gouvernement, ainsi que ceux de propagande illégale et de désordre public. La juridiction militaire restera chargée des délits de terrorisme, mais les accusés pourront être défendus devant le conseil de guerre par des avocats civils, ce qui n'était pas le cas dans la procédure antérieure. »

POLOGNE

« Le quatorzième plenum du Comité central du parti ouvrier unifié (communiste) polonais, consacré aux problèmes économiques et à certaines questions touchant l'organisation du parti, a poursuivi ses travaux toute la journée de samedi... »

... M. Eugeniusz Szyr, vice-président du conseil, et M. Alexandre Burski ont déploré « le rendement insuffisant » et « le relâchement de la discipline du travail ». M. Burski a souligné qu'entre 1961 et 1963 le nombre moyen des heures supplémentaires par ouvrier avait décuplé, passant de sept à soixante-dix, alors que la journée de travail était « insuffisamment utilisée ». Pour les huit premiers mois de 1963, et pour l'ensemble du secteur national, a-t-il ajouté, on estime que le nombre des heures de travail perdues du fait d'absences injustifiées est de l'ordre de 16 millions. »

Il n'est pas besoin de commenter ces informations. Chaque lecteur de la « R.P. » saura en tirer tous les rudes renseignements.

R. G.

A travers les

LIVRES

LE MOUVEMENT SYNDICAL EN FRANCE (1871-1914)

de Robert BRECÉ

Mouton édit; 45, r. de Lille, Paris 7. Publication de l'École pratique des Hautes Etudes à la Sorbonne.

Voici un livre qui comptera par son sérieux, sa documentation solide, sa minutie scrupuleuse. On ne pourra plus désormais étudier l'histoire du mouvement syndical français de la Commune à la scission qui suivit la première guerre mondiale sans s'y référer. Quant aux syndiqués du rang soucieux d'être syndicalistes, ils auront à cœur de le lire attentivement et de le ranger en bonne place dans leur bibliothèque où ils seront amenés bien souvent à s'y reporter.

Comment donner une idée de sa richesse et de son grand intérêt ?

L'ouvrage s'intitule modestement « Essai bibliographique ». Il ne faut point se fier à cette mention. C'est bien plus et beaucoup mieux. Certes, les trois quarts environ du volume constituent un répertoire analytique de documents indispensables et compris leurs cotes dans les bibliothèques publiques et les archives diverses. L'auteur y a quand même ajouté un index extrêmement utile des noms et des périodiques cités.

Cette partie purement technique répond — et répond bien — au but qu'il s'est proposé. Mais ce qui en double la valeur c'est l'introduction et l'aperçu historique préliminaires. Ces deux textes résument très clairement et avec une concision qui frappe le résultat des investigations et des méditations d'un militant et d'un chercheur passionné à l'esprit critique sans cesse en éveil.

On y trouve un rapide tableau des rapports du mouvement syndical français avec les autres organisations se réclamant de la classe ouvrière tant sur le plan national que sur le plan international. A la suite de ce tableau vient une analyse d'un certain nombre de points controversés de l'histoire syndicale propres à faire réfléchir et qui justifient amplement le thème proposé à l'auteur par G. Del Bol, directeur de l'Institut Feltrinelli à Milan.

De l'ensemble découle tout naturellement ou plutôt s'imposent invinciblement la nécessité d'une sérieuse bibliographie. Les remarques mettent, en effet, à nu sur la base de citations appropriées, les lacunes, les inexactitudes, les contradictions, les faiblesses, les erreurs et les faussetés criantes, contenues dans les productions traitant du sujet. Ces remarques seraient déjà très utiles si elles mettaient fin aux énormités et aux invraisemblances colportées par tant d'auteurs et que tant d'étudiants fourvoyés répètent à leur suite. Espérons qu'elles susciteront des livres mettant au point une bonne fois des questions brûlantes comme celle des effectifs, la naissance et le développement de la Fédération des Syndicats, de la Fédération des Bourses, le déroulement des grandes grèves, la véritable physionomie des congrès confédéraux, la biographie des militants, l'orientation des feuilles syndicales surtout des organes de tendance, le noyautage des organisations syndicales par des groupements extérieurs, tant publics que secrets. Et sur ce dernier point, je pense tout spécialement aux Chevaliers du Travail français qui continuent de rester dans l'oubli.

Que ceux surtout qui s'attèleront à ces divers sujets fassent preuve d'un esprit critique impitoyable et se méfient comme de la peste des publications confédérales dont le caractère en quelque sorte officiel peut donner le change. Qu'ils ne se laissent pas impressionner, par exemple, par le gros ouvrage de 1925 que Jouhaux a préfacé, qui contient, certes, des illustrations précieuses mais qui n'est qu'un tissu d'erreurs et de lacunes.

Ces réflexions qui dépassent comme on le voit la teneur d'un simple compte-rendu soulignent la valeur du livre de Robert Brécé. On ne peut que le

recommander chaleureusement. Ce qu'il faut regretter en toute franchise — et en ceci évidemment l'auteur n'y est pour rien —, c'est que pour l'achat le prix prohibitif de 39 N.F. ne fasse hésiter bien des camarades. Qu'au moins, ainsi qu'il en est questions si mes informations sont exactes, un prix spécial soit fait aux organisations syndicales afin de faciliter la diffusion.

Maurice DOMMANGET

LES DEBUTS DU MOUVEMENT SYNDICAL A BESANÇON

La Fédération ouvrière (1891-1914)

de Jean CHARLES

Editions Sociales

Il faut féliciter Jean Charles de nous donner ce travail d'histoire syndicale bisontine. L'exposé commence chronologiquement en juillet 1863 avec le groupement mutuel des tailleurs de pierre et maçons et finit à la guerre de 1914. Espérons que l'auteur le reprendra en y ajoutant le demi-siècle d'agitation et d'organisation qui sera un fait accompli l'an prochain.

Pour mener à bien son travail, Jean Charles a évidemment consulté les Archives diverses y compris les procès-verbaux de la Bourse du Travail de Besançon. Mais il s'est surtout servi des papiers de Graizely et dans une mesure beaucoup moindre de ceux de Henri Perrin. Le premier, après le type allemand Roussel, militant de grande valeur, devint en 1894 secrétaire de la B. du T. et y resta jusqu'en 1922. Quant à Perrin — qui signait ses articles de tête Pierre Broussu dans *La Franche-Comté Socialiste* alors qu'étant soldat je signais les miens Jean Social, il fut secrétaire de la Fédération S.F.I.O. du Doubs de 1907 à 1910. Je l'ai bien connu et je peux assurer qu'il était bien plus syndicaliste-révolutionnaire et même anarcho-syndicaliste que socialiste. Si dans ses souvenirs, il est amené de par la fonction qu'il a occupée à parler plus du mouvement socialiste que du mouvement syndical, il n'en reste, pas moins qu'il avait un faible pour ce dernier mouvement.

Aussi, je suis persuadé qu'il a joué un rôle officieux sinon officiel sur le plan syndical local à Besançon, au moins aussi important que celui qu'il a joué sur le plan politique. Il en est de même de mon vieil ami Klemczynski, secrétaire de la Fédération syndicale régionale Ain-Franche-Comté, dont je regrette que le nom n'apparaisse qu'à deux reprises dans l'ouvrage. L'un et l'autre — sans vouloir en rien désapprecier Graizely — méritaient une autre place. Le dépouillement de *La Franche-Comté Socialiste* puis du *Doubs Socialiste* eût permis de la leur restituer.

Ceci dit, il y aurait bien des choses intéressantes à noter dans ce livre sans prétention et qui touche à tant de questions d'importance dans l'histoire ouvrière. Il n'est certes pas possible d'en faire état. Tout de même on ne peut passer sous silence une remarque qui s'impose à propos de la suppression des amendes réclamées en 1896 par les ouvrières en bonnetterie de l'usine Druken. C'est à la même époque à quelques mois près que Lénine rédigea sa célèbre brochure *Des amendes* dans laquelle il s'élevait, lui aussi, contre le fait qu'un léger retard à l'arrivée au travail se trouvait sanctionné.

Il faut voir là bien plus qu'une coïncidence curieuse. C'est une des manifestations mettant en évidence l'identité de revendications et de l'action ouvrières à travers l'espace et le temps. — M.D.

LEON JOUHAUX DES ORIGINES A 1921

par Bernard GEORGES
et Denise TRAITANT

Edit. des Presses Universitaires

Ce livre retrace l'activité de Jouhaux à la tête de la C.G.T. de sa nomination au secrétariat général à la scission de 1921. Il doit être suivi d'un tome II qui traitera du militant jusqu'à son décès. Mais le tout formant biographie n'épuisera pas le sujet, bien loin de là.

Déjà dans cette partie manque une étude sur le

gamin d'Aubervilliers dont la vocation précoce se révélait puisqu'il tenait le cahier des procès-verbaux du syndicat des allumettiers dont son père était adhérent. Manque également l'étude sur le militant libertaire qui s'affirma, payant de sa personne. D'autres points mériteraient aussi développement.

Toutefois, Jouhaux ayant joué, après le départ de Griffuelhes et sur ses traces un rôle prépondérant dans la C.G.T., le fait d'exposer ce rôle équivaut comme l'indique le sous-titre à parcourir 50 ans de syndicalisme. C'est dire la portée de l'ouvrage. Elle n'est point niabile. Malheureusement, il faut déplorer une accumulation d'erreurs et d'approximations qui en gâtent la teneur. Relever les plus grosses entraînerait trop loin. Toute une liste est là sous mes yeux. Comment, par exemple, peut-on se permettre d'écrire que Pelloutier a créé les Bourses du Travail en 1886 ? Pareille énormité est impardonnable. Et pourquoi, en le comparant à Jouhaux, donner à penser que Dumoulin était loin de le valoir comme orateur. La vérité c'est qu'après une période d'apprentissage, Dumoulin est devenu un orateur d'envergure capable de tenir en haleine une salle en grande partie hostile et qui finalement l'applaudissait à tout rompre. Il avait à l'air de faire fi de ses dons oratoires. Justice oblige. — M.D.

LA VIE SOCIALE SOUS LE SECOND EMPIRE

de Pierre BLETON

aux Editions Ouvrières

(un étonnant témoignage de la comtesse de Ségur)

Tout le monde a plus ou moins entendu parler des œuvres de la comtesse de Ségur. C'est une bibliothèque « rose » qui florissait encore dans les premières années de ce siècle et qui servait à l'édification des petites filles de la bourgeoisie bien pensante. Vous avouerez que l'originalité est grande d'avoir été chercher dans les petits romans de la comtesse de Ségur des données économiques et sociales permettant de se faire une idée de ce qu'étaient, sous le second empire, les salaires, les prix, les revenus et le genre de vie des différentes classes de la société !

Eh bien ! l'ouvrage de Pierre Bléton que nous donnent les Editions Ouvrières réalise ce tour de force ! Et nous sommes rapidement convaincus que l'auteur — à qui nous devons déjà, à la même librairie, un « Capitalisme en pratique » d'excellente qualité — a bien fait d'aller prendre une documentation inattendue chez la comtesse de Ségur, piètre moraliste, mais observatrice scrupuleuse de la société de son époque, ménagère diligente qui tient bien ses comptes, sociologue qui s'ignore, mais qui connaît les budgets domestiques et les modes d'existence des couches ouvrières. Quand on sait quelle difficulté on a aujourd'hui à trouver, en nombre suffisant, des exemples réels de budgets ouvrier, quand les statistiques vous donnent plus souvent des budgets « moyens » que les comptes réels de consommation d'une famille dans les différentes catégories professionnelles, quand les essais d'étude objective de la consommation ne remontent guère à plus de dix ans, on n'en revient pas de trouver dans des ouvrages aussi légers que « Les malheurs de Sophie » ou « Le général Dourakine » une mine de renseignements détaillés sur la façon dont vivaient, il y a un siècle, les pauvres et les riches. Ces renseignements sont d'autant plus intéressants que notre époque n'est pas sans analogies, d'ordre économique et d'ordre politique, avec le second empire. Nous vivons une sorte de troisième empire.

Certes, le livre de Pierre Bléton ne nous fait pas oublier l'ouvrage monumental du regretté Georges Duveau (qui fut un fidèle abonné de notre « R.P. ») : « La vie ouvrière en France sous le second empire ». Mais, sous une forme facile et plaisante — et grâce à la contribution peu banale de la comtesse de Ségur — il donne au lecteur curieux, et aussi au militant syndicaliste qui veut

savoir ce qu'il en est réellement du progrès social ou bien de la « paupérisation du prolétariat », des indications de grand intérêt sur le niveau de vie et le genre de vie de nos aïeux et bis-aïeux.

La querelle sino-soviétique : une ration de baume tranquille pour qui boude la mappemonde, oublie — ou ignore — l'asiatisme de la Russie contemporaine et le christianisme primitif foncier de la Russie millénaire.

Chez nous, en France, toute campagne d'amnistie était respectée. Que des syndicats l'aient oublié jusqu'à hurler à la mort mesure la salissure qu'infligent les liaisons dangereuses. — R.G.

L'ENFANCE EN CROIX

ou comment on devient « blouson noir »

de Gaston LEVAL

Ceux qui connaissent notre ami Gaston Leval souriront en lisant ce sous-titre de mon cru ; cet homme passionnément dévoué au bien public, cultivé, poète à ses heures, n'a en effet rien d'un blouson noir. Et pourtant, dans « l'Enfance en Croix » c'est bien de son autobiographie qu'il s'agit, ou, du moins, de l'histoire atroce de sa jeunesse.

Au début de son livre (qui vient d'être édité aux Editions du Scorpion), j'avais du mal à y croire : l'exécution de cette mégère (c'est un euphémisme) qui ne mérite pas le titre de mère, comportait trop de passion, trop d'indignation rétrospective, elle me déroutait. Cela heurtait tous les poncifs de mon éducation (on a beau se croire affranchi, il en reste toujours au fond de vous, et même, comme la mauvaise herbe, ça repousse !) cela heurtait également les souvenirs que j'ai d'une mère aimante et aimée, cela heurtait enfin mes conceptions darwiniennes de l'existence : une femelle, ne doit-elle pas aimer et protéger ses petits pour que l'espèce puisse survivre ?

Et pourtant, dans le domaine des instincts, aussi, des dérèglements voire des mutations maléfiques existent, puisqu'une lapine dérangée lors de la mise-bas dévore sa progéniture ; et les faits divers des journaux sont là pour nous apprendre que la femelle humaine, elle aussi, dans les circonstances de notre vie de cinglés, menacée par la misère et subissant le poids des tabous sexuels, perd bien souvent toute notion naturelle.

Et puis, argument essentiel, pourquoi Gaston Leval nous mentirait-il ?

Voici donc une petite bourgeoisie désaxée qui parce qu'elle est déçue dans ses ambitions nuptiales — le père du petit Gaston ne se décide pas à quitter sa première femme et mène de front deux ménages — se venge sur son fils. Alors que les filles issues du même lit sont choyées, elle humilie le garçon, l'oblige à laver la vaisselle, à vider le seau hygiénique, elle le prive de dessert, le gifle, le bat, le pince, le griffe, le calomnie auprès du père et des voisins, le menace de mort avec un revolver, lui suggère même le suicide, et tout cela pour des vétilles que l'auteur nous rapporte avec précision.

Une atmosphère trouble entoure cette femme, probablement une nymphomane insatisfaite, atmosphère qui provoque la gêne quand nous apprenons qu'elle se met le buste nu devant l'adolescent (sous prétexte d'attraper des puces ; c'était avant le D.D.T.) et que, restée seule avec lui à la maison, elle fait en sa présence sa toilette intime.

Tout cela nous est raconté avec l'optique du jeune garçon (le livre a été écrit il y a une trentaine d'années) sans aucune indulgence pour la femme, je dirais même en interprétant toute tentative de rapprochement de celle-ci comme une manœuvre hypocrite de la tortionnaire. Comment va réagir et évoluer cet enfant, à la sensibilité exacerbée, au sens de la justice inné, souffrant du manque d'amour maternel, et qui va devenir le rude lutteur que nous connaissons ? D'abord et jusqu'à un âge avancé, par une manifestation bien connue des médecins : il urine au lit ; puis il travaille mal à l'école en dépit de ses dons et malgré les coups ; ensuite il « emprunte » des livres de classe sans les demander, fait l'école buissonnière, commet de petits larcins, et, entré en appren-

tissage, se sauve une première, une deuxième, une troisième, une quatrième... sept fois, je crois.

Les flics ou les gendarmes le ramènent. Alors il pense à brûler la maison maternelle, fait même un essai en mettant le feu à une nappe de table, pense aussi à souhaiter la fête de sa geôlière en se pendant ; il a déjà noué la corde... il était mûr pour la maison de redressement, les bataillons d'Afrique, le bagne. Heureusement pour lui, insoumis, ce fut la grande évasion vers l'étranger. Ce qui le sauve finalement du désespoir et du gangstérisme, ce sont les idées révolutionnaires que son père, ancien communal, trop souvent absent, a quand même réussi à lui transmettre. Ces idées de justice sociale, devenues sa religion, lui permettront finalement de transcender ses rancunes... comme cela a été le cas pour beaucoup d'entre nous.

Prévoyant que le lecteur allait se demander comment il était possible qu'aucun maître, qu'aucune voisine, ni même le père, qui était un homme bien, ne soient intervenus pour défendre l'enfant martyre, l'auteur nous explique :

« J'ai connu l'envoûtement de l'épouvante, l'angoisse et le frisson de la mort attendue. Lorsque à table on servait un de ces bons rôtis si fréquents à la maison, ma mère le découpait avec un couteau long, effilé, au manche blanc en os, ou avec un autre plus large au manche noir, en bois. Ces couteaux ? Quand je les voyais dans sa main et qu'elle passait derrière moi, ma chair frissonnait et se contractait pour résister à leur pénétration que je redoutais toujours.

« Et rien ne devait trahir cette frayeur, même quand elle s'arrêtait en parlant, quand elle prolongeait comme à dessein la conversation avec une de mes sœurs et que je m'attendais à sentir la lame m'entrer dans le dos. Quand enfin elle apparaissait de l'autre côté, après des secondes d'angoisse qui me semblaient éternelles, j'éprouvais le soulagement qui doit connaître le condamné à mort qui reçoit la nouvelle de sa grâce au pied de l'échafaud. »

Un enfant maltraité peut donc perdre le sens du réel ; les souffrances qu'il découle de ces tortures imaginaires ne sont pas moins réelles.

Et voici qui est plus troublant encore :

« Sûre de ma discrétion, ma mère put mentir et m'obliger à mentir pendant plus de quinze ans. Personne ne soupçonnait la vérité... »

Et on arrive à ce dialogue extraordinaire entre le fils qui vient de s'enfuir et la mère qui vient le chercher en pleurant au commissariat :

« Oh ! Gaston, pourquoi as-tu fait cela ? Tu étais donc si mal chez ta mère ?

— Non, maman.

— Mais, sois franc, pourquoi es-tu parti ?

— Je ne sais pas, maman. »

Elle lui raconte alors que, désespérée par sa fuite, elle avait tenté de se suicider !...

On reste abasourdi. Cette haine, ces coups, ces tortures ne seraient-ils finalement que l'alternance masochiste-sadique qui fait les joies (et les profits) des éditions érotiques ? Ne s'agirait-il, en fin de compte, entre ces deux fortes personnalités, que d'une guerre d'affection, teintée d'inceste, affection que l'on croit dédaignée ?

L'enfant avait été placé en nourrice et s'était fortement attaché à la bonne paysanne qui l'avait élevé d'abord. Gardait-il une rancune d'avoir été abandonné ? Avait-il rejeté l'amour que lui offrait sa mère quand elle vint le rechercher ?

Peut-être aussi faudrait-il tenir compte des souffrances, dues aux conditions de l'époque, du milieu petit-bourgeois, de sa situation en marge, qui avaient ravagé la sensibilité de cette femme au caractère violent.

Je n'excuse rien, je cherche à comprendre...

Le livre se termine par une aspiration à l'amour de la femme où l'image d'une mère idéale fusionne avec celle d'une compagne.

« Puis le nouveau et dernier rêve arriva. L'espérance en l'autre mère dont la bonté eût été un baume pour mes peines... »

« ...Elle saurait me comprendre et être à la fois l'amante et la mère dont la douceur me ferait oublier le cauchemar de mon enfance... »

En discutant avec Gaston Leval de son livre, qui sort de l'ordinaire, je lui ai dit :

— Tu as là un sujet formidable de roman : ces deux êtres hors pairs qui s'affrontent ! Au travers de leur lutte tu pourrais éclairer tout le problème des blousons noirs, ces jeunes poussés à la violence à force d'être maltraités par la vie. En regroupant chronologiquement la matière et en laissant parler les seuls faits, tu pourrais...

Notre ami a hoché négativement sa blanche tête de philosophe :

— Non, m'a-t-il interrompu, je ne veux pas faire de littérature avec ce qui, pour moi, est encore souffrance saignante. J'ai témoigné ; c'est tout. Et ça suffit.

Evidemment — et là je suis d'accord avec lui — tout ne réside pas dans une réorganisation de l'économie.

Maurice LIME.

Au Théâtre

La Danse du Sergent Musgrave

La danse du sergent Musgrave est une pièce qu'il faut aller voir. Certains critiques n'étant pas de cet avis, Françoise Spira, directrice de l'Athénée, invita le public à venir juger lui-même. Trois représentations gratuites furent offertes et ceux qui purent entrer firent un triomphe à l'auteur et aux comédiens.

Pièce brechtienne, a-t-on dit ? C'est une erreur. Son auteur, John Arden, n'a pas les vertus pédagogiques de Brecht, dont les théorèmes sont toujours démontrés, alors qu'Arden ne veut rien prouver par cette pièce, mais simplement éveiller le spectateur, le mettre à vif. Cette pièce est courageuse, le thème est beau, mais je n'ai pas aimé la façon sommaire de traiter un sujet qui me tient à cœur.

Trois soldats et un sergent britanniques, qui ont participé à une répression coloniale, dont l'horreur les a écœurés, désertent avec armes et bagages (dont un cercueil contenant le corps du soldat Bill, tué dans le dos). Ils débarquent dans une petite ville minière, en grève, et sont immédiatement en butte aux menaces des mineurs qui les considèrent comme des briseurs de grève, des ennemis.

Au contraire, le patron de la mine (qui est également le maire), le pasteur et le policier sont heureux de ce renfort inespéré (croient-ils) et communiquent au sergent les noms des meneurs dont ils aimeraient être débarrassés.

Les soldats se font passer pour recruteurs de la reine près des mineurs, dans l'ambiance d'un misérable débit de boissons, où une belle fille rousse chante ses malheurs et s'offre aux soldats afin d'oublier celui qui l'a abandonnée pour la guerre et qui n'est jamais revenu.

Au jour fixé pour l'enrôlement, devant la population réunie sur la place publique, monte sur une estrade, le sergent Musgrave. Dans un violent discours, il raconte la terrible nuit de la répression, faisant suite à une révolte des colonisés. A la place du drapeau, il hisse le squelette du soldat tué, et prononce un violent réquisitoire contre les responsables : l'Etat, le patronat, l'Eglise, puis il propose l'exécution du patron de la mine, du pasteur et du policier. Mais personne ne bouge.

Musgrave (Laurent Terzieff) tragique, illuminé, se référant à Dieu, lance un appel pathétique, magistral, contre la guerre. Emporté par son idée, il danse frénétiquement, désespérément.

Les dragons, appelés pour mater la grève, arrivent, passent les menottes aux déserteurs. Tandis que les prisonniers mettent leur âme à nu, la foule danse, danse, et le rideau tombe.

Le spectateur doit avoir sa propre réaction devant cette danse, celle du maire avec le pasteur, des mineurs entre eux, celle du syndicaliste avec le dragon. Ces danses expriment le soulagement, l'espoir, le désespoir, la colère, le combat. Chacune a son sens poétique et son sens social.

M.P.

NOTRE RÉUNION DU 9 NOVEMBRE

Il y a déjà plus d'un mois que s'est tenue la réunion de nos abonnés et lecteurs. Il n'est pas trop tard pour dire qu'elle fut réussie, à la fois par le nombre des camarades présents que par la discussion elle-même.

Le camarade *Delsol* présidait. Le rapporteur désigné était *Hagnauer*. Il rappela d'abord qu'en matière d'anti-stalinisme comme d'anti-colonialisme, la « R.P. » peut fièrement revendiquer un droit de priorité. Il exposa comment la création de l'Union des Syndicalistes et ses réunions mensuelles régulières ont apporté un renouveau au contenu de la « R.P. ». Il faudrait que des réunions comme celles d'aujourd'hui soient plus fréquentes pour que la liaison soit meilleure entre ceux qui font la « R.P. » et ceux qui la lisent. Il n'y a d'ailleurs pas de séparation entre ces deux groupes. Le lecteur est un rédacteur que nous sollicitons. *Hagnauer* voudrait que les questions d'organisation, du développement de notre revue, de l'élargissement de son audience, des moyens pratiques permettant de consolider son existence, ne soient pas oubliées au cours de la discussion.

De nombreux camarades prirent part à cette discussion, parmi lesquels : *Bureau*, *Simon*, *Lazarevitch*, *Maurice Lime*, *Marius Giraud*, *Arquer*, *René Boudet*, *Albert Sadik*, *Guyard* (nous nous excusons auprès de ceux que nous ne citons pas).

Le camarade *Bureau*, qui a appris dans la « R.P. » « à connaître et à comprendre le mouvement ouvrier », regrette que notre revue n'ait pas pris une position plus nette pendant la guerre d'Algérie. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, des articles se contredisent fâcheusement. Le camarade *Simon* critique les articles que la R.P. a consacrés à la grève des mineurs, notamment ceux d'Emile Menu qui a traité de « provocateurs » les ouvriers mécontents de la reprise du travail. *Nicolas Lazarevitch* procède à une assez longue critique du contenu de la revue, surtout en ce qui concerne la Russie, la faiblesse et l'inconsistance des jugements qu'elle a portés sur de prétendus changements survenus en U.R.S.S. Il s'en prend surtout à un article à signature collective, engageant par conséquent le « noyau », et intitulé « Mutations dans le monde communiste ». Il estime que la R.P. juge trop l'U.R.S.S. d'après sa politique étrangère, plutôt que d'après les conditions de vie réelle des ouvriers russes. Rien, ou presque rien, ne paraît sur ce point dans la R.P. *Lazarevitch* conteste d'ailleurs que celle-ci soit la coopérative de pensée qu'elle prétend être, qu'elle soit demeurée une revue de démocratie ouvrière. Il en veut pour preuve le fait qu'un article lui a été refusé (il y a déjà pas mal de temps).

Maurice Lime a trouvé, au contraire, un grand respect de la démocratie dans les réunions de l'Union des Syndicalistes auxquelles il assiste. Il trouve bien que différentes opinions s'expriment dans la R.P. On devrait y lire des analyses plus poussées de la vie ouvrière actuelle, mettant en évidence le rôle de la technocratie, devenue le danger principal. *Marius Giraud* trouve dans la R.P. des articles très sérieux, et d'autres qui le lui paraissent beaucoup moins. Il voudrait que des questions comme celle de la construction, ou des nationalisations soient traitées.

Arquer s'étonne de certaines critiques sévères. Il déclare qu'il ne connaît pas, même sur le plan international, de revues comparables à la « R.P. ». C'est un fait positif que la différence, et même la divergence des points de vue qui se font jour dans la R.P. Le camarade *Sadik* craint une certaine sclérose qui doit être évitée par l'apport nouveau de l'Union des Syndicalistes. C'est aussi l'opinion exprimée par *Guyard* qui se retrouve mieux dans l'Union des Syndicalistes que dans la R.P. elle-même, bien que celle-ci ait toute sa sympathie.

C'est *Guilloré* qui a été chargé de répondre aux observations et critiques. Il le fait brièvement. Sur l'Algérie : le « noyau » de la R.P. a été un précurseur, mais les faits récents montrent qu'il a bien fait de ne pas prendre parti entre les différents courants nationalistes, et d'abord parce qu'ils

sont nationalistes. Sur la grève des mineurs : sans les syndicats, la grève n'aurait pas commencé. Quant à la façon dont elle s'est terminée, cela reste sujet de discussion et il n'est pas juste de dire que, collectivement, la R.P. ait approuvé tout ce qu'ont fait les syndicats. Notre position de syndicalistes n'empêche d'ailleurs pas que nous envisagions favorablement des « conseils ouvriers », si ceux-ci existaient. Sur l'U.R.S.S. : nous croyons à une évolution — et peut-être à des mutations — que rien ne peut empêcher. Il est bien possible que nous nous soyons trompés dans quelques appréciations. Ce qui est la caractéristique de notre revue, c'est qu'elle cherche la vérité ; donc, qu'elle ne prétend pas l'avoir déjà trouvée. Dans cette recherche, nous ne dédaignons aucun apport, même divergent, pourvu qu'il se place sur le plan de la critique ouvrière et qu'il s'exprime sur le mode de la camaraderie fraternelle.

Quant au problème de « la sclérose », *Guilloré* l'a réservé pour la fin. Il se pose, en effet. Nous devons assurer notre propre relève, non « en allant aux jeunes », mais en accueillant des militants nouveaux dans nos colonnes et dans nos réunions. Personnellement, *Guilloré* voit dans la recherche d'un autre local, plus accessible et plus connu, un des moyens pour que l'œuvre des fondateurs de la « R.P. » se perpétue en se renouvelant.

Aux anciens de l'Insurgé SAUVAGET (Fugère) EST MORT

Il s'en est allé pour la seconde fois. Comme le jour de son arrestation à Lyon, puis de sa déportation à Buchenwald, il a été surtout préoccupé de son œuvre et tellement peu de ses souffrances.

Quand il fut emmené au camp de la mort, le réseau de secours qu'il avait prévu fonctionna si bien que « L'Insurgé » continua sans a-coup et que nous n'apprimes que bien plus tard le calvaire de Sauvaget. Nous savions sa santé fragile, gravement ébranlée par son séjour au camp. Mais il n'avertit personne de sa dernière et lente agonie. Nous ne l'apprenions que bien après sa mort, par Daniel Guérin, son compagnon du Front Ouvrier International, avec Marceau Pivert.

J'avais essayé dans un roman publié par la presse locale de conter l'histoire de son entreprise. Elle paraissait si extraordinaire qu'elle ne put servir que d'ossature à un roman d'aventures d'aspect imaginaire. Encore maintenant l'œuvre de ce militant ouvrier qui étonna Albert Camus, alors responsable de « Combat », nous stupéfie. Il faudra une autre voix que la mienne pour dire comment il réussit à mettre sur pied avec les seuls moyens d'un tout petit groupe authentiquement ouvrier « L'Insurgé » clandestin dont la raison d'être fut, « Libérer, fédérer ». Comment il réussit à regrouper ensuite avec les points d'appui principaux du Rhône, de la Loire, de l'Isère et de l'Hérault dans tout le Sud-Est une série de noyaux socialistes révolutionnaires, syndicalistes, trotskystes, Ecole émancipée, libertaires et anarchistes français, espagnols, italiens, dans le réseau Alphonse Buckmaster.

Fugère Marie Gabriel, notre Sauvaget, est décédé à son domicile du 2, rue Valfenière, à Lyon.

Sans vouloir attirer l'attention sur lui, il consacra ses dernières forces à la mise en ordre des archives de « L'Insurgé ».

Il laissa sa compagne, sa collaboratrice qui fut aussi sa dernière et douloureuse infirmière, dans un dénuement proche de la misère.

Daniel Guérin, s'occupe de trouver à Lyon les camarades qui devraient assurer le sauvetage des archives qui sont une page de l'histoire ouvrière française et du geste de reconnaissance qui s'impose, et, qui, lui, devrait s'organiser sur le plan national.

Pour un groupe Loire d'anciens amis de « L'Insurgé » et de Front Ouvrier International.

Jean DUPERRAY.

LES FAITS DU MOIS

VENDREDI 1^{er} NOVEMBRE. — Soulèvement militaire à Saïgon.

Le Maroc rompt ses relations avec Cuba, l'Égypte et la Syrie.

Au Pérou, le gouvernement dénonce un contrat avec une compagnie pétrolière américaine.

SAMEDI 2. — Coup d'Etat réussi à Saïgon : mort du président Diem et de son frère.

DIMANCHE 3. — Elections grecques : L'opposition l'emporte sur le parti du président du Conseil.

LUNDI 4. — Fin des combats algéro-marocains.

La délégation du parti socialiste français quitte l'U.R.S.S.

MARDI 5. — Démission du cabinet italien.

MERCREDI 6. — Grève de 24 heures des fonctionnaires et agents de l'É.D.F.

A Genève : Conférence des communautés israélites d'Europe.

SAMEDI 9. — Conférence arabe des pétroles à Beyrouth : proposition de nationalisation.

Congrès du P.S.U. à Paris.

MARDI 12. — Démission du gouvernement syrien. Réunion des ministres des Six à Bruxelles.

En Algérie, accord entre le gouvernement Ben Bella et des dirigeants de l'opposition.

MERCREDI 13. — Soulèvement militaire en Irak. Création d'un service militaire obligatoire à Cuba pour tous les hommes de 17 à 45 ans et les femmes de 17 à 35 ans.

Le chef d'Etat du Cambodge renonce à l'aide américaine à partir du 1^{er} janvier 1964.

JEUDI 14. — Ouverture à New York du congrès de l'A.F.L.-C.I.O.

VENDREDI 15. — A Addis-Abéba (Ethiopie), conseil des ministres de l'Unité africaine pour résoudre le conflit algéro-marocain.

A Strasbourg, réunion de 600 dirigeants agricoles des six pays de la C.E.E.

Le Cénat américain réduit à nouveau les crédits pour l'étranger.

SAMEDI 16. — Le président de la République argentine annule tous les contrats conclus en 1958-1959 avec les compagnies pétrolières étrangères.

Opposition des agriculteurs allemands à la baisse des prix de leurs céréales.

Le Conseil Général de la Seine, par 77 voix contre 41, se prononce contre la force de frappe et le pouvoir personnel.

A Versailles, manifestation des enseignants et parents d'élèves pour réclamer des maîtres et des écoles.

LUNDI 18. — Le maréchal Aref s'empare du pouvoir en Irak, après avoir éliminé les dirigeants baasistes.

Réuni à Bruxelles, le congrès socialiste belge se prononce contre le fédéralisme.

A Château-Thierry, Albi et Bordeaux, manifestations paysannes contre la politique gouvernementale.

Elections professionnels chez Michelin à Clermont-Ferrand : avance de la C.F.T.C., recul de la C.G.T., maintien de F.O.

MERCREDI 20. — Ouverture au Palais de La Mutualité du 8^e Congrès de la C.G.T.-F.O.

JEUDI 21. — Visite à Paris du nouveau chancelier allemand : le Dr Erhard.

Au Venezuela, le terrorisme pro-castriste provoque des heurts violents qui coûtent 24 morts.

VENDREDI 22. — Assassinat du président des Etats-Unis : John Kennedy, à Dallas (Texas).

Le vice-président Johnson devient président.

SAMEDI 23. — Aux élections turques : le parti de la Justice l'emporte sur le parti gouvernemental.

Elections au Japon : victoire relative des libéraux démocrates.

DIMANCHE 24. — Lee Harven Oswald, accusé de l'assassinat du président Kennedy, est abattu

dans les locaux de la police de Dallas par un certain Ruby, patron de bar.

A Nice, fin du congrès de l'U.N.R.-U.D.T.

André Bergeron est élu secrétaire général de C.G.T.-F.O.

LUNDI 25. — Accord financier entre la France et l'Espagne : prêt à celle-ci de 150 millions de dollars.

MARDI 26. — Grève des cheminots du mardi à 20 h au jeudi à 6 h.

Grève de l'Enseignement supérieur du 25 au 30 novembre.

A Paris, congrès de la Fédération de l'Education nationale.

MERCREDI 27. — Par 59 voix contre 40 et 2 abstentions, le Comité central du parti socialiste italien approuve la participation au gouvernement Moro.

JEUDI 28. — Enlèvement d'un colonel américain de la mission militaire par les insurgés vénézuéliens.

Elections en Corée du Sud, victoire du parti républicain démocratique du général Park.

VENDREDI 29. — Le Venezuela porte plainte contre Cuba, devant l'Organisation des Etats américains.

Manifestation au quartier latin des étudiants grévistes.

SAMEDI 30. — Les Etats-Unis appuient la plainte du Venezuela contre Cuba.

Le Conseil général de la Seine approuve l'action des enseignants et des étudiants.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1963

RECETTES :

Abonnements ordinaires	418,11	
Abonnements de soutien	360,	
		778,11
Souscription		62
Vente des brochures		40,90
Solidarité		10
Divers		95,10
		<hr/>
Total des recettes	986,11	
En caisse à fin octobre	2.037,40	
		<hr/>
		3.023,51

DEPENSES :

Autres frais généraux	261,	
Frais d'expédition	58,20	
Autres frais généraux	134,40	
		<hr/>
Total des dépenses	192,60	
En caisse à fin novembre :		
Espèces	242,52	
Chèques postaux	2.588,39	
		<hr/>
		2.830,91
		<hr/>
		3.023,51

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Georges Bouquet (Seine), 30 ; Emile Dambourges (Gers), 30 ; Guillaume Geslin (Seine), 30 ; Dr Godard (Belgique), 50 ; H. Grandjouan (Paris), 50 ; Georges Lamizet (Tunisie), 30 ; Maximilien Leblanc (Aisne), 50 ; Yves Lévy (Seine-et-Oise), 30 ; Dr J.-D. Martinet (Paris), 60. — Total : 360 francs.

LA SOUSCRIPTION

Hélène Bernard (Bouches-du-Rhône), 5 ; José Carmona (Hérault), 5 ; Roger Chabot (Var), 10 ; P. Divet (Ile-et-Vilaine), 6 ; Jean Duperray (Loire), 6 ; Lallier (Seine), 5 ; Maurice Leprix (Seine), 5 ; Jean Pallx (Bouches-du-Rhône), 5 ; Antonio Sanchez (Calvados), 5 ; Robert Saunier (Seine), 10. — Total : 62 francs.

Un livre qui doit intéresser tous nos lecteurs :

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE

par Louis MERCIER

avec une préface de Roger HAGNAUER

Au sommaire :

- I. UN MORT RECALCITRANT
- II. LES RAISONS D'UNE SURVIE
- III. FAUSSES SOLUTIONS ET VAINES ACCUSATIONS
- IV. LES SERVITUDES D'UNE MISSION
- V. ENTRE HIER ET DEMAIN

*Edition de l'Union des Syndicalistes
et de la Commission Internationale de Liaison Ouvrière*

Prix : 3 NF

Commandes à l'Union des Syndicalistes : R. MARCHETI,
103, rue Orfila, Paris 20^e - C.C.P. 7473-08 Paris

« S'instruire pour être capable de bien comprendre ce qu'on lit, pour pouvoir préciser et ordonner ses idées, pour savoir enfin exprimer ce qu'on pense et ce qu'on sent ; voilà de notre temps la base dont il faut s'assurer si l'on veut avoir un bon départ. Eh bien ! le livre de M. Hagnauer constitue justement pour les jeunes une base solide. »

Maurice DAVID,

Inspecteur général de l'Education Nationale.

Au temps du stylo et du micro

L'expression écrite et orale

de Roger HAGNAUER

L'enrichissement du vocabulaire, la construction des phrases, la description, la narration, le commentaire, la recherche et l'expression des idées, la correspondance — la diction, l'exposé oral, le discours, les débats — Nombreux exercices, sujets de compositions, la correction de travaux personnels, etc...

Un livre copieux de 285 pages 9,45 NF
publié par les Editions Ouvrières.

Du même auteur :

JOIES ET FRUITS DE LA LECTURE

(lire pour s'informer, s'instruire en technologie, économie politique, histoire, pour se distraire - Des listes bibliographiques et des textes commentés...)

Le volume 6 NF

En vente à la « Révolution Proletarienne ».